

Aujourd'hui:
nuageux, possibilité d'une averse
Minimum -1° Maximum 7°
Demain: partiellement ensoleillé
DÉTAILS CAHIER SPORTS

ÉLECTIONS 93

■ Les 14 partis peuvent dépenser 73 millions — page B 5
■ Preston Manning se défend d'être anti-francophone — page B 4

Aujourd'hui

A5 FLORIDE

L'État de Floride s'efforce désespérément de convaincre les Canadiens que les médias ont exagéré le danger de ses villes, de ses autoroutes et de ses plages.

A9 MYOPIE

Grâce au laser allemand Excimer de deuxième génération, dont un exemplaire vient d'arriver à Montréal, la myopie peut désormais être corrigée en moins de dix minutes.

C6 SOMALIE

La vaste opération lancée dans le sud de Mogadiscio contre les forces du général Mohamed Aidid fait au moins 12 morts et 75 blessés parmi les forces américaines.

D1 DESJARDINS

Malgré tous les efforts accomplis pour les rentabiliser, 227 des 1325 caisses Desjardins accusent encore un déficit ou souffrent de sous-capitalisation pour l'exercice 1992.



S5 NORDIQUES

Peter Forsberg signe un contrat de quatre ans et 6,5 millions, bien moins que les 12,5 millions sur cinq ans d'Alexandre Daigle. Marcel Aubut en parle à Réjean Tremblay.

Sommaire

Annonces classées

Immobilier	E1 à E3
Marchandises	E3
Emplois	E3-E4
Automobiles	E4 à E6
Propositions d'affaires	D2
Arts et spectacles	
Informations	C1 à C5
Cinéma	C4
Horaires	C2
Économie	C1
Bandes dessinées	E5
Bridges	E6
Décès	E7
Économie	cahier D
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	E1
Feuilleton	E3
Horoscope	E2
Le monde	C6 à C10
Loteries	A10-A11
Mots croisés	E4
Mot mystère	E4

Duel Chrétien-Bouchard sur l'avenir du Québec

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Seuls les Québécois vont avaler les chiffres de Lucien Bouchard, dit Kim Campbell

Tel un prélude de ce que sera le prochain Parlement fédéral, le débat des chefs diffusé en anglais hier soir a donné lieu à des échanges passionnés entre le fédéraliste Jean Chrétien et le souverainiste Lucien Bouchard sur ce que veulent les Québécois.

Le débat à l'intention des électeurs anglophones a aussi été marqué par des échanges encore plus virulents que dimanche, lors du débat en français, notamment entre M. Bouchard et Mme Campbell sur la réduction du déficit dont la leader des conservateurs est sortie amochée.

plan d'élimination du déficit en cinq ans de Mme Campbell qui repose, a-t-il soutenu, sur des hypothèses irréalistes au chapitre de la croissance économique.

Mme Campbell n'a pas réussi à s'imposer dans ce second débat qu'elle devait pourtant remporter pour relancer sa campagne au Canada.

VOIR DUEL EN A 2

■ Autres informations en page B 1

Plusieurs gagnants



LYSIANE GAGNON

OTTAWA

Plusieurs gagnants et au moins une perdante, dans la mesure où Kim Campbell n'a pas donné la performance qui lui aurait permis de renverser la vapeur. Jean Chrétien aura maintenu sa position. Preston Manning aura progressé. Audrey McLaughlin aura rallié plusieurs néo-démocrates qui étaient en train d'abandonner le parti. Lucien Bouchard n'aura convaincu personne au Canada anglais mais aura récolté un succès d'estime.

Y a-t-il eu un triomphe? Non. Pas davantage du reste qu'au débat français, où il était impossible d'affirmer hors de tout doute que l'un des leaders avait gagné haut la main ou par une large marge.

On peut d'ailleurs se demander s'il est vraiment possible d'avoir un grand gagnant dans un débat à cinq, car dès qu'un duel s'amorce entre deux leaders, il y en a toujours au moins un autre, souvent deux autres — quand ce n'est pas trois ou quatre qui parlent tous en même temps — qui interviennent et font dévier la discussion, se trouvant en même temps à rescaper celui ou celle qui commençait à trébucher.

Les tirs, autrement dit, furent de partout, visant l'un, puis visant l'autre, et il faudrait qu'un leader soit vraiment très faible pour se retrouver carrément au tapis... ou vraiment très fort pour se démarquer totalement de tous ses adversaires à la fois.

VOIR GAGNANTS EN A 2

BAROMÈTRE SOM - LA PRESSE - TVA

Intentions de vote (%)	PC	PLC	BQ	NPD
24/9-28/9	27	24	44	1
30/9-3/10	23	26	46	1

Popularité des chefs (%)	opinion favorable	opinion défavorable
Campbell	39	42
Chrétien	27	57
Bouchard	42	36
McLaughlin	14	45

Infographie La Presse

Le Bloc loin devant les autres partis

Un sondage quotidien

LOUIS FALARDEAU

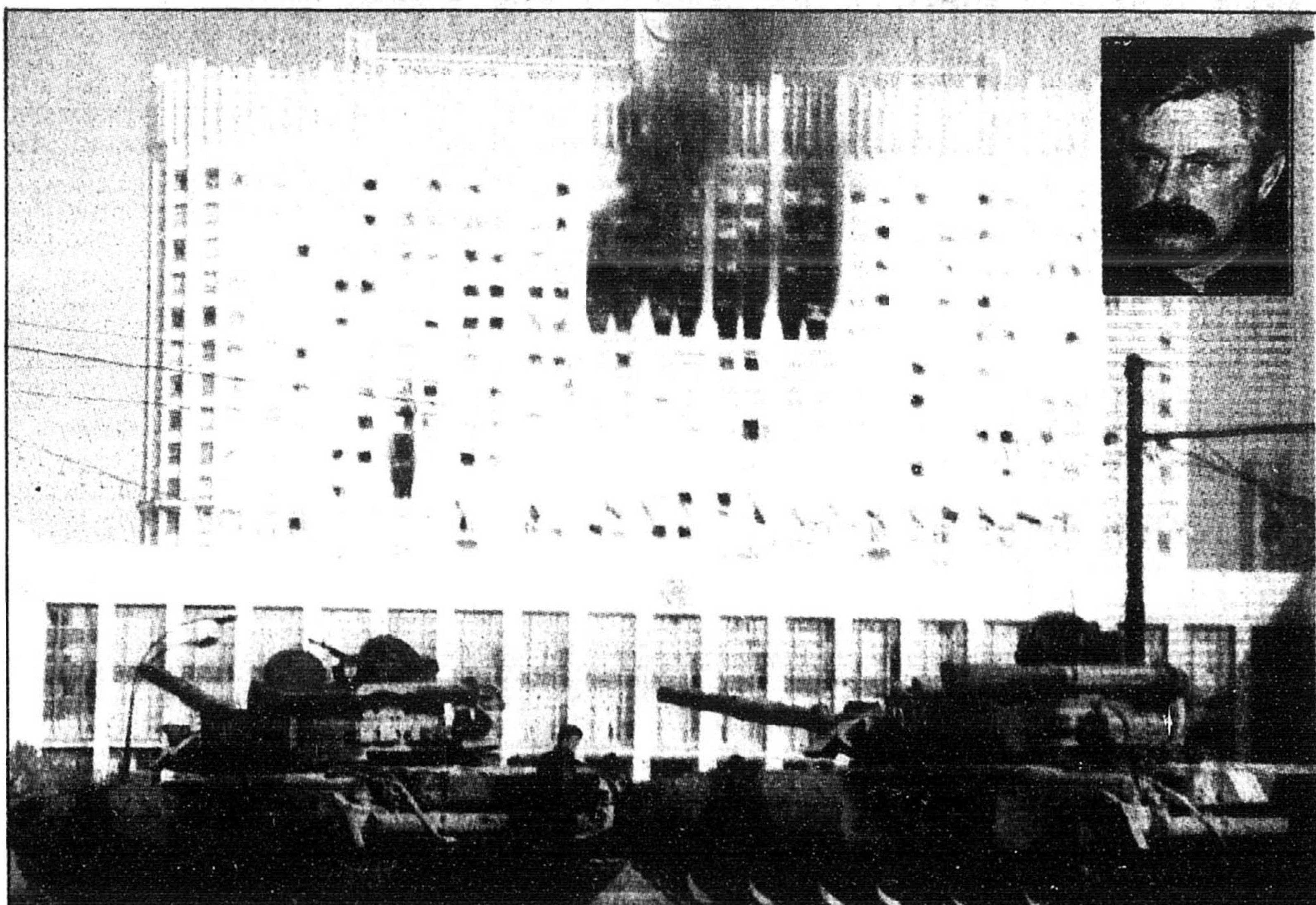
Le Bloc québécois vogue toujours loin devant les autres partis fédéraux au Québec et son chef, Lucien Bouchard, est maintenant le seul à recueillir plus d'opinions favorables que d'opinions défavorables.

C'est ce que révèle un sondage SOM réalisé pour le compte de La Presse et du réseau TVA. À compter d'aujourd'hui, et jusqu'au 22 octobre, La Presse publiera chaque jour les résultats d'un sondage sur les intentions de vote des Québécois et leur opinion sur les chefs de parti.

Interrogés sur le parti pour lequel ils ont l'intention de voter ou (dans une deuxième question) qu'ils seraient tentés d'appuyer, 31 p. cent des répondants nomment le Bloc québécois (BQ), 17 p. cent le Parti libéral (PLC), 15 p. cent le Parti conservateur (PC), 1 p. cent le Nouveau parti démocratique (NPD).

VOIR BLOC EN A 2

LES REBELLES SONT EMPRISONNÉS



Des commandos d'élite et des blindés ont donné l'assaut et obligé les occupants du parlement à abandonner un bâtiment rongé par les flammes. Les principaux adversaires du président Eltsine, Alexandre Routskoï (en mortaise) et Rouslan Khasboulatov, ont été emprisonnés.

PHOTOS REUTERS ET AFP

Elsine remporte une bataille décisive

d'après AP, AFP et Reuter
MOSCOU

Le président Boris Eltsine a remporté hier une bataille décisive sur ses principaux adversaires conservateurs, qui ont entravé son action politique depuis pratiquement son arrivée au pouvoir, en réduisant la rébellion du parlement et en emprisonnant ses chefs, lors d'un assaut meurtrier lancé par des commandos d'élite et des blindés.

Le président russe a ensuite imposé un couvre-feu sur Moscou où résonnaient encore des fusillades la nuit dernière. Il a de plus suspendu seize partis et mouvements ultra-conservateurs, dont l'Union des Officiers (une association de militaires), le parti

communiste «Russie du travail», le Front de salut national et le mouvement Pamiat, très actifs ces derniers jours. Il a également interdit de publication plusieurs journaux communistes et nationalistes, incluant la Pravda.

La crise, qui a pris une tournure insurrectionnelle dimanche, a fait au moins 31 morts (parmi lesquels un journaliste britannique et un soldat américain) et 219 blessés, selon un bilan provisoire. Le bilan exact ne sera connu que lorsque l'on saura avec précision le nombre des victimes à l'intérieur de la Maison blanche. Selon un conseiller militaire de Boris Eltsine, il pourrait y avoir des centaines de morts. De sources médicales, on parlait de 62 morts et 400 blessés pour les seuls incidents de dimanche.

Toute la direction du parlement russe,

entrée en rébellion ouverte contre Boris Eltsine depuis le 21 septembre, a été arrêtée après la reddition de plusieurs centaines de résistants.

Le président du parlement Rouslan Khasboulatov, et le général Alexandre Routskoï, désigné «président» par le parlement dissous, ont été conduits à la prison de Lefortovo, à Moscou. Les quatre militaires de choc qui supervisaient la défense de la Maison blanche — les généraux Vladislav Atchakov, Viktor Barannikov, Andreï Dounaïev et Albert Makachov — ont également été

VOIR REBELLES EN A 2

■ Des voyageurs rentrant de Moscou racontent ce qu'ils ont vu. Page A 3

■ La communauté internationale soutient Eltsine. Page C 8

Des avocats ne veulent pas suivre les cours sur le nouveau Code civil

ÉRIC CLÉMENT
collaboration spéciale

Plusieurs avocats réfractaires aux cours obligatoires de mise à jour du nouveau Code civil ont fraudé en se faisant remplacer par un de leurs clients, qui s'y présentaient sous leur identité.

La Presse a eu connaissance de ce stratagème, qui aurait pu se poursuivre longtemps n'eût été de la perspicacité d'une préposée, qui avait remarqué qu'un jeune avocat avait dû être très précoce pour être admis au Barreau du Québec... en 1957, tel que l'indiquait le numéro de sa carte de membre (sans photographie). D'autres avocats, ne prisant guère cette «reprise scolaire», n'hési-

tent pas à quitter la «classe» lors de la pause.

Plusieurs de ces avocats rebelles ont procédé de la sorte du fait de leur réticence à suivre les cours obligatoires et pour obtenir malgré tout le crédit nécessaire qui les sanctionne. Le tout a été confirmé par le porte-parole du Barreau, M. Léon Bédard, qui a déclaré qu'une enquête était en cours: «C'est un phénomène qui se multiplie, a-t-il fait remarquer. Le subterfuge n'est pas conforme au règlement qui, par ailleurs, ne prévoit pas de sanctions précises» pour les infractions commises.

Exceptés quelques avocats qui ont reçu la permission de ne pas suivre le cours, la grande majorité des 15000 avocats du Québec se sont pliés aux exigences ministé-

rielles, c'est-à-dire à la Loi de mise en application du nouveau Code civil.

Dans le cadre de cette loi, un règlement sur les cours de formation obligatoires des avocats relativement à la réforme du Code civil du Québec a été adopté par décret (982-93 du 7 juillet 1993) et oblige les avocats à suivre au moins 36 heures (12 cours de 3 heures) des 60 heures de cours. Ceux qui ne les suivent pas et n'ont pas de dispense officielle perdent leur droit de pratique légale au Québec.

Le bâtonnier du Québec, Me Denis Paradis, venait juste d'être mis au courant de l'affaire quand il a répondu aux questions de La Presse: «C'est une faute déontologique qui concerne moins de dix

avocats, mais il est possible qu'il y en ait plus. De toute façon, le règlement dit que les avocats doivent avoir assisté aux cours prévus avant le 18 décembre. Il est donc difficile d'agir avant cette date.»

Quant à ceux qui arrivent trop souvent en retard ou qui s'esquivent après la première moitié des cours, ils risquent de ne pas se les voir créditer... Les avocats qui ont essayé de ruser vont être surveillés, prévient le bâtonnier, et ceux qui voudront jouer au plus fin risquent l'interdiction pure et simple de pratiquer le droit au Québec. Quant au client ou au stagiaire qui se cultive à la place de son patron, il pourrait être sous le coup de poursuites pour usurpation d'identité.

VOIR AVOCATS EN A 2



L'ENGAGEMENT ROYAL

- Respect de l'horaire de vol
- Service exceptionnel
- Personnel courtois
- Menus gastronomiques
- Vins français sélectionnés
- Fines liqueurs importées

LE RESPECT DE L'HORAIRE DE VOL:

pour des vacances qui commencent à temps,

99%
du temps.

* Taux de fiabilité atteint en août 1993 selon les statistiques de Royal.

Demain dans La Presse



Vivre

La mode à l'envers

■ Couture apparente, bordure effilochée, dessous dessus, épingles à cheveux bien en vue sur la tête, lacets détachés et doublure portée à l'endroit... il n'y a pas à dire, la mode est à l'envers! « Cette mode clochard illustre bien l'époque dans laquelle nous vivons, en cette fin de siècle essoufflée, en quête d'idées nouvelles », explique Dick Walsh, un artisan de la mode, réputé pour son flair. A lire demain dans le cahier VIVRE.

Sports

Tout sur le Canadien

■ La Presse publiera demain son cahier spécial sur le Canadien, champion de la coupe Stanley. Analyse de chacun des joueurs par Jacques Demers; commentaires de notre dépisteur Pierre Ladouceur; les mots de Serge Savard et Réjean Tremblay; statistiques, anecdotes, photos, grille complète des matches retransmis à la télévision, tout y est. A ne pas manquer, demain, un cahier des sports qui constitue un dossier hockey à conserver.

Précision

■ Contrairement à ce que nous avons écrit hier, Mme Nicole Pageau-Goyette n'a pas été élue « vice-président exécutif » de la Chambre de commerce du Québec, un poste maintenant aboli. Elle occupera plutôt la fonction de première vice-présidente. Mme Pageau-Goyette est par ailleurs présidente de Pageau, Goyette et Associés, un cabinet conseil en gestion des organismes bénévoles. Nos excuses.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Université du Québec à Montréal, avec la collaboration du club social du personnel de l'UQAM, pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue Saint-Denis, la Grande place, de 10 h à 18 h;
- à Montréal: Canadian National Railways, siège social, 935, rue de la Gauchetière Ouest, grand hall, rez-de-chaussée, de 9 h 30 à 16 h;
- à Repentigny: organisée par la Commission scolaire Le Gardeur, école secondaire Jean-Baptiste-Meurice, 777, boul. Iberville, de 10 h 30 à 20 h 30.

SUITE DE LA UNE

DUEL

Duel Chrétien-Bouchard sur l'avenir du Québec

nada anglais. D'une part, elle a été absente des échanges portant sur la constitution entre MM. Chrétien et Bouchard et, d'autre part, elle a été la cible de ses adversaires sur le thème du déficit qu'elle n'a pu exploiter à son avantage.

Aussi agressive qu'au débat diffusé en français, Mme Campbell a notamment reproché à M. Bouchard de ne pas avoir de programme pour redresser les finances publiques. Lors de la conférence de presse qui a suivi le débat, elle a déclaré sur un ton déchaîné, en faisant référence aux propositions de M. Bouchard: «Seuls les Québécois vont avaler cela!»

Lucien Bouchard a occupé une place beaucoup plus importante que prévu dans ce débat en anglais. Profitant de la question qui lui a été posée sur le rôle du Bloc à Ottawa, il s'est lancé dans un vibrant plaidoyer en faveur de la souveraineté, affirmant que «tous les efforts pour renouveler le fédéralisme ont échoué».

Le chef du Bloc a expliqué que les Canadiens ne rejettent pas les Québécois, mais qu'ils avaient «une vision du pays qui entre en conflit avec celle des Québécois. Il y a sur ce territoire deux pays et la seule façon de régler nos problèmes économiques, c'est de

mettre fin à ce fédéralisme qui nous a mal servi», a-t-il déclaré.

Le chef libéral Jean Chrétien a rétorqué qu'il y avait «un million de francophones à l'extérieur du Québec qui ont été bien servis par le Canada». Il a enchaîné en soulignant qu'il avait toujours tenu le même discours en faveur du Canada aussi bien au Québec qu'ailleurs au pays, ce qui lui vaut «les nombreuses cicatrices» qu'il porte aujourd'hui, a-t-il dit.

Comme lors du débat en français, M. Chrétien a tenté de se présenter comme un chef de gouvernement au-dessus des chicanes partisans. Mais il a lui aussi élevé le ton à quelques occasions, notamment pour répliquer aux nombreuses attaques dirigées contre sa position ambiguë, selon ses adversaires, sur le libre-échange et son plan de relance économique.

La leader néo-démocrate, Audrey McLaughlin, qui a tenté hier de faire de la préservation du régime d'assurance-santé l'enjeu de cette campagne électorale, a multiplié les attaques contre le chef libéral sur libre-échange. «Vous aviez la chance de rejeter l'accord de libre-échange nord-américain, vous ne l'avez pas saisi», a-t-elle dit, soulignant l'absence de nombreux députés libéraux au parlement au moment du vote sur l'ALENA.

M. Chrétien a aussi été la cible du réformiste Preston Manning, qui, avec quelques points de pourcentage de plus dans les intentions de vote, pourrait remporter des comtés jusqu'ici desti-

nés aux libéraux à l'extérieur du Québec. M. Manning a attaqué la crédibilité du plan de relance économique libéral, affirmant qu'il s'agissait là d'une recette qui n'a pas fonctionné dans le passé et qui a contribué à accroître le déficit.

«Votre plan d'investissement dans le réseau routier de 6 milliards aura le même effet pour relancer l'emploi qu'une pile de lampe de poche pour faire démarquer un boeing 747», a déclaré M. Manning. Ce dernier a tenté de présenter comme un politicien différent des autres, rappelant constamment à l'auditoire que ceux-ci étaient davantage intéressés à s'emparer qu'à discuter des problèmes de fond de l'économie canadienne.

Par ailleurs, les questions posées par l'auditoire ont surtout mis Mme Campbell sur la sellette. Un des indécis triés sur le volet pour ce débat a notamment demandé à Mme Campbell de justifier les quatre millions de dollars qu'elle a dépensés pour sa campagne à la direction du Parti conservateur alors que son budget initial avait été fixé à 1,8 million.

De façon générale, ce débat des chefs n'aura pas permis d'apprendre grand-chose de nouveau sur les politiques des cinq partis politiques en présence. Mais si le chef libéral n'a pas fait de gaffe qui puisse mettre en danger sa première place dans les sondages, la leader des conservateurs n'a pas marqué les points nécessaires pour rétrécir l'écart qui sépare son parti d'une victoire. □

GAGNANTS

Plusieurs gagnants

Pas de gagnant, donc, pas de triomphe historique ni de gaffe historique. Mais Mme Campbell, au moins, n'aura pas rencontré ses objectifs.

C'est pour elle en effet que ce débat était le plus important. C'était la chance entre toutes de remettre sa campagne sur les rails. Elle a commencé le débat sur une bonne note — aussi combative qu'au débat français mais plus assurée parce qu'elle parlait anglais; mais à mesure que le débat progressait et que les coups pleuvaient de toutes parts, elle a un peu perdu pied; vers la fin, son débit était de plus en plus rapide et elle donnait des signes d'énerverment, ce qui lui aura probablement nu.

Rien de catastrophique, mais c'est un semi-échec dans la mesure où il lui fallait exceller pour réparer les nombreuses erreurs qui ont fait dérailler la campagne conservatrice.

Jean Chrétien, au contraire, a commencé du mauvais pied — figé, lugubre, handicapé par sa phonétique et sa syntaxe déficientes et son accent laborieux. Les télespectateurs anglophones, qui ne l'ont vu jusqu'à présent que par l'intermédiaire des brefs «clips» qui passent au téléjournal, auront peut-être été irrités en l'entendant parler anglais pendant deux heures et demie. En plus, la dynamique du débat l'a porté à évoquer souvent ses innombrables expériences passées, ce qui a pu renforcer l'idée qu'il est, face à de nouveaux visages, un «survivant» d'une époque dépassée.

REBELLES

Les rebelles sont emprisonnés

arrêtés, sans oublier le journaliste Alexandre Nevzorov, l'animateur de l'émission «600 secondes», la plus populaire de la télévision de Saint-Petersbourg.

Les députés et les combattants qui se sont constitués prisonniers ont été emmenés dans une trentaine de centres du ministère de l'Intérieur pour des interrogatoires et des contrôles d'identité, selon l'agence ITAR-TASS. Des inculpations doivent être prononcées dans les trois jours, après enquête, contre ceux qui ont «activement» participé à la rébellion, selon la même source.

Le parquet général de Russie a par ailleurs lancé un mandat d'arrêt contre Viktor Ampilov (le chef de la fraction communiste «Russie du travail») et Ilia Konstantinov, le Front de Salut National, coalition de partis ultra-conservateurs, qui ont mené l'assaut lancé dimanche soir contre le siège de la télévision d'Ostankino, a annoncé l'agence Interfax.

Les premiers signes de la reddition, au bout de plus de dix heures de combat, alors que des volutes noires léchaient les façades du parlement, apparaissaient en début de soirée avec la sortie de plusieurs centaines d'occupants du bâtiment, les mains derrière la nuque, entre deux cordons de soldats.

Les deux meneurs, Alexandre

Mais plus le débat progressait, plus M. Chrétien reprenait de l'assurance. Vers la fin, on avait l'impression que s'il n'avait pas triomphé, il n'avait pas reculé — ce qui constitue finalement un assez bon résultat puisque le PLC est en avance sur l'ensemble de la scène canadienne.

Lucien Bouchard devait montrer qu'il pourrait être, contrairement à l'image répandue au Canada anglais, un interlocuteur rationnel et un parlementaire utile qui ne se livrerait pas, une fois rendu aux Communes, au sabotage ou à l'obstruction systématique.

Mission accomplie: dans un anglais fort acceptable — remarquable en fait, compte tenu qu'il avait presque 50 ans quand il a commencé à apprendre l'anglais — M. Bouchard a abordé plusieurs sujets avec élocution et à propos, et durement soumis Mme Campbell au supplice de la question sur ses intentions budgétaires. Il était en outre beaucoup plus détendu que la veille — et pour cause, puisque son électoral est concentré au Québec francophone exclusivement.

Audrey McLaughlin ne pouvait espérer convertir de nouveaux électeurs à sa cause, mais elle devait s'adresser à son public à elle — l'électorat traditionnel du NPD — et essayer de le ramener au bercail et de mettre fin à l'hémorragie qui profite au PLC.

Mission accomplie: elle a martelé les thèmes classiques (le libre-échange, le medicare, etc.) avec conviction. En plus, elle passe très bien à l'écran. Si ses argu-

ments avaient été mieux chiffrés, Mme McLaughlin aurait été la grande gagnante du débat, car sa performance était vraiment excellente.

Seul problème: elle avait tendance, comme d'ailleurs Mme Campbell, à interrompre les autres ou à parler en même temps qu'eux, ce qui peut être interprété comme un signe d'énerverment ou un manque de courtoisie, et se retourner contre un «débat».

J'ai gardé pour la fin celui que certains identifieront peut-être comme le gagnant de ce débat: Preston Manning, qui a effectivement bien exploité sa position de nouveau-venu en se présentant comme l'homme du vrai changement, de la grande réforme.

Avantage par sa situation — il était au milieu du groupe — il avait l'air de l'arbitre, du représentant du peuple, qui interroge, l'air tantôt faussement candide, tantôt réprobateur, les «vieux partis» sur leurs programmes républicains et leurs égarements passés. Cette fois encore, il a bénéficié de la relative indulgence des journalistes, qui l'interrogent de façon moins pointue que les chefs du PC et du PLC parce qu'on sait que son parti ne peut pas former le gouvernement. C'est un manque de vigilance que l'on regrettera un jour amèrement.

Conclusion: c'est aux Tories qu'aurait le plus nuï les deux débats, puisque Lucien Bouchard, leur principal adversaire au Québec, et leur principal adversaire au Canada anglais, Preston Manning, s'en sont tous deux très bien tirés. □

aujourd'hui pour ainsi dire décapitée. Boris Eltsine est en droit de s'en féliciter puisque le parlement avait pratiqué depuis le début de 1992 une politique systématique d'opposition aux mesures présidentielles.

Il reste toutefois à savoir comment réagiront les régions, et notamment les Soviets (Conseils locaux élus) qui relevaient, tout du moins jusqu'à la dissolution du 21 septembre, du parlement russe dissous.

A aucun moment, le soutien de la communauté internationale n'aura fait défaut au président Eltsine. La Communauté européenne a publié une déclaration dans laquelle les Douze «réitérent leur soutien au président Eltsine et au processus de réforme», tout en déplorant «les pertes en vies humaines», un texte qui reflète bien les déclarations de la plupart des chancelleries. Le président Clinton a quant à lui estimé que «les gouvernements démocratiques doivent se défendre contre l'usage de la force» et que «c'est clairement ce qu'a fait le président Eltsine».

Les Moscovites, dans leur immense majorité, se sont tenus à l'écart des combats qui ont opposé les partisans des rebelles conservateurs aux forces de l'ordre. Sans prendre parti, ils ont assisté aux affrontements en curieux: des centaines de civils étaient massés hier sur un pont proche de la Maison blanche, certains tenant leurs enfants dans les bras. □

BLOC

Le Bloc loin devant les autres partis cratiques (NPD) et 2 p. cent un autre parti. Plus du tiers (34 p. cent) ne choisissent pas: 6 p. cent disent qu'ils ne voteront pas, 2 p. cent refusent de répondre et 26 p. cent sont indécis.

Si on ne tient compte que de ceux qui se prononcent, 46 p. cent optent pour le Bloc, 26 p. cent pour le PLC, 23 p. cent pour le PC et 1 p. cent pour le NPD. Par rapport au dernier SOM, administré entre le 24 et le 28 septembre, le Bloc et les libéraux gagnent deux points, pendant que les conservateurs en perdent quatre.

Compte tenu de la marge d'erreur, ces fluctuations ne sont pas significatives. Mais si on regarde les sondages publiés depuis deux semaines, il est clair que le Bloc et les libéraux progressent au Québec pendant que les conservateurs perdent du terrain.

Ces gains sont toutefois moins importants qu'il ne paraît, car ils sont artificiellement gonflés par l'augmentation du nombre d'indécis. Si on compare les résultats bruts d'aujourd'hui à ceux des deux autres SOM, on voit que le PC a perdu neuf points, passant de 24 à 15 p. cent. Mais le Bloc n'a gagné que trois points (de 28 à 31 p. cent) et les libéraux deux (de 15 à 17 p. cent). Les autres électeurs qui ont quitté le bateau conservateur ont joint le groupe de ceux qui ne se prononcent pas, qui est passé de 30 à 34 p. cent.

Lucien Bouchard reste le plus populaire des chefs, même si sa cote est plus basse qu'au début de la campagne. Il recueille 42 p. cent d'opinions favorables contre 36 p. cent d'opinions défavorables. Son score, début septembre, était de 43 à 34 p. cent.

Pour la première fois la leader du PC, Kim Campbell, reçoit plus d'opinions défavorables (42 p. cent) que favorables (39 p. cent). Elle a commencé la campagne avec une cote de 51 à 29 p. cent! Quant au chef libéral Jean Chrétien, il améliore un peu sa très mauvaise cote: 27 p. cent d'opinions favorables (plus 4), contre 57 p. cent d'opinions défavorables.

Il sera intéressant, au cours des prochains jours, de voir comment les débats auront influencé l'opinion des Québécois sur les chefs des partis fédéraux.

Le baromètre SOM-La Presse-TVA

Les résultats publiés aujourd'hui sont basés sur 1042 entrevues téléphoniques réalisées à raison d'environ 250 par jour entre le 30 septembre et le 3 octobre, c'est-à-dire jeudi, vendredi, samedi et dimanche derniers. Le taux de réponse est de 60,6 p. cent et la marge d'erreur de plus ou moins 3,4 p. cent.

Pour ceux de demain, on laissera tomber les résultats de jeudi (environ 250 entrevues complétées), et on ajoutera ceux de 250 autres entrevues réalisées hier. Et ainsi de suite jusqu'au 22.

L'ajout de 250 nouveaux répondants chaque jour — et le retrait des 250 plus anciens — permettra de suivre l'évolution de l'opinion publique tout en évitant les écarts brusques dont on ne pourrait dire s'ils sont dus à un changement réel de l'opinion ou à l'erreur d'échantillonnage (marge d'erreur) qui peut affecter tout sondage.

Le baromètre SOM-La Presse-TVA nous permettra de suivre l'évolution de l'opinion québécoise jusqu'à la fin de la campagne. Comme il comportera encore une marge d'erreur, c'est en suivant la courbe de l'opinion sur une période de quelques jours qu'on sera le mieux en mesure d'apprécier les changements.

C'est pourquoi, à compter de la fin de la semaine, La Presse publiera en plus des résultats bruts, des tableaux permettant de suivre l'évolution de l'opinion québécoise tant à propos de leur intention de vote que de leur jugement sur les chefs de partis. □

AVOCATS

Des avocats ne veulent pas suivre le cours sur le nouveau Code civil

Le programme de cours organisé par le Barreau du Québec est une première qui coûte 2,5 millions de dollars aux contribuables québécois. Sans vouloir instaurer un régime policier, le Barreau espère que les avocats récalcitrants comprendront qu'il en va de leur intérêt comme de celui du public d'assister aux cours.

Pierre Trudeau, par contre, a refusé de se plier à la loi, n'a pas obtenu de dispense officielle et ne pourra donc plus signer de son nom tout avis légal ni même conseiller des collègues avocats. Les avocats vedettes que sont Brian Mulroney, Marc Lalonde et Lucien Bouchard ont, quant à eux, consenti à apprendre les rudiments de notre nouveau Code civil. □

6,553,104
Merci de donner!
Objectif 24,5 millions
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: (514) 288-1261
LE DON DE CHANGER LES CHOSES

La quotidienne	à trois chiffres	360
Tirage d'hier	à quatre chiffres	4736

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



40-2

CODE DU JOUR

MARDI
5 OCTOBRE 1993

La magie des
Lanternes

AU JARDIN BOTANIQUE
Plus de 500 LANTERNES illuminent le Jardin de Chine
Un spectacle féerique pour toute la famille!

Jusqu'au 11 octobre tous les jours de 18 h à 21 h
Stationnement gratuit
Tarifs spéciaux pour les moins de 17 ans
et les plus de 65 ans

CITÉ

Ville de Montréal

TARIF SPÉCIAL 2 POUR 1
le jeudi 7 octobre 1993

Sur présentation de ce coupon obtenez un BILLET GRATUIT à l'achat d'un billet pour adulte au prix régulier de 5\$ et de 3\$ pour les détenteurs de la carte Accès Montréal

La Presse

Jardin de Chine du Jardin Botanique de Montréal
4101, rue Sherbrooke Est, Montréal

Pia IX

Récits d'angoisse de voyageurs revenant de Moscou

«J'ai vu une femme atteinte d'une balle à la tête», raconte une étudiante russe de McGill

ÉRIC TROTTIER

Marqués par des décennies de dictature communiste, la plupart des voyageurs russes qui sont arrivés hier à l'aéroport de Mirabel hésitaient à parler de la crise qu'ils venaient de vivre à Moscou.

À l'exception de Victoria Silina, une jeune Moscovite qui étudie à l'Université McGill et qui fut témoin des événements d'hier matin. «Il y avait des enfants partout dans les rues, aux côtés d'hommes armés; ils n'avaient peur de rien. J'ai vu une femme atteinte d'une balle à la tête. Heureusement, elle n'a été que blessée. On lui a fait un bandage de fortune. J'ai pris des photos, mais les policiers m'ont arraché mon appareil et me l'ont cassé. Je suis partie; ça devenait trop dangereux», a-t-elle relaté, encore bouleversée.

Une vingtaine de Québécois qui revenaient par le même courrier ont avoué qu'ils avaient eu peur. Lucille Bourque, de Brossard, qui venait d'effectuer une croisière sur la Volga avant de rentrer à Moscou, il y a trois jours, logeait à deux pas du parlement au moment où celui-ci fut pris d'assaut par les forces rebelles.

Coïncés dans les manifestations

«On s'est fait coïncer dans les manifestations. Les gens mettaient le feu aux boutiques; d'autres, armés, élevaient des barricades... Dimanche soir, la direction de l'hôtel nous a demandé de ne plus nous approcher des fenêtres. Je n'ai pas très bien dormi, cette nuit-là.»

«Dimanche après-midi, nous sommes allés faire un tour en autobus, relate pour sa part Raymond Collin, d'Anjou. Soudain, nous nous sommes retrouvés au milieu de soldats armés de mitraillettes qui s'apprêtaient à charger les insurgés. L'autobus a fait demi-tour. Après, on nous a conseillé de ne plus sortir de l'hôtel...»

Lucien et Armande Michiels n'ont pas eu peur, parce que les affrontements se déroulaient dans un quartier bien délimité, autour de la Maison Blanche. «Nous sommes restés loin des troubles, dit Mme Michiels. Mais ça a été plus difficile ce matin (hier), parce qu'il était presque impossible de sortir du centre-ville pour se rendre à l'aéroport: il y avait des manifestations monstres dans toute la ville!»

Plusieurs touristes n'ont pris conscience de l'ampleur de la crise russe qu'en rentrant au Canada. «Vous en savez sans doute plus que nous... Tout ce que j'ai entendu, c'est une série d'explosions ce matin (hier)», a expliqué Rolland de Vaillancourt.

Malgré tout, la plupart des voyageurs ne semblaient pas autrement affectés par leur expérience et parlaient plutôt de la nourriture à Moscou, «in-fec-te!», ou du métro de la capitale russe, «su-per-be!», ou encore des églises et des musées qu'ils ont pu visiter, «fas-ci-nants!».

Quant à elle, Lucille Bourque se souviendra surtout de cet avion sorti tout droit d'une autre époque qui a conduit le groupe de Moscou à Rostov-sur-le-Don. «Les tapis étaient arrachés, les sièges ne tenaient pas en place et il n'y avait pas de ceintures de sécurité. L'enfer...» Raymond Collin conclut: «Nous étions comme des bêtes...»



Victoria Silina, une jeune Moscovite qui étudie à l'université McGill, a été témoin des événements.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Un sexagénaire poursuit Maisonneuve-Rosemont et quatre médecins à cause d'un mauvais diagnostic

MARTHA GAGNON

La cause d'un ex-agent d'assurances de 69 ans, qui poursuit l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et quatre médecins pour un montant de 750 000 \$ à la suite d'une fracture d'une vertèbre lombaire lors d'une chute, a débuté hier devant le juge Jean-Louis Léger, au Palais de justice de Montréal.

M. Rolland Forget est tenace. Cela fait plus de huit ans qu'il se bat pour que sa cause soit entendue. Il a été forcé de changer d'avocat, il a dépensé plusieurs dizaines milliers de dollars en frais juridiques et il a dû trouver des médecins experts pour témoigner en sa faveur.

Malgré les délais interminables et les embûches, M. Forget s'est présenté en cour hier, entouré de sa famille, prêt à affronter les quatre avocats de la partie adverse qui sont bien armés. Ceux-ci feront témoigner plus d'une dizaine d'experts qui analyseront le dossier médical et la pile de radiographies déposés hier. On prévoit que la cause durera près d'un mois.

M. Forget, qui commence son témoignage ce matin, accuse les quatre médecins impliqués dans son dossier, les docteurs Jean-Pierre Jean, radiologiste, Denis Béliveau, médecin-chirurgien, Edgar Lépine, orthopédiste et Michel Langevin, son médecin de famille, d'avoir commis des fautes et des négligences qui ont eu pour effet d'aggraver son état de santé. L'un des médecins, le Dr Béliveau est décédé depuis.

M. Forget affirme que l'on a posé un mauvais diagnostic à son arrivée à l'hôpital, que personne n'a décelé la fracture à sa colonne et que les médecins ne lui ont pas prodigué toute l'attention et les soins nécessaires à l'urgence de l'hôpital et même par la suite. Il trouve anormal d'avoir attendu plus de trois mois avant qu'on ne lui prescrive un corset orthopédique.

M. Forget prétend que les conséquences de la fracture auraient été moins graves si on avait posé un bon diagnostic dès le début. Il dit avoir beaucoup souffert et avoir été forcé de consulter d'autres spécialistes. Il se trouve maintenant dans un état d'incapacité totale permanente, sa moelle épinière a été affectée de même que plusieurs nerfs.

Dans leur défense, les médecins tentent de démontrer qu'ils ont bien accompli leur travail, que M. Forget souffrait déjà de problèmes à la colonne avant cette chute, qu'il avait été opéré pour une hernie discale et que même si le diagnostic avait été posé plus tôt, cela n'aurait pas changé grand-chose à son état. Selon eux, il n'y a aucun lien de cause à effet entre les actes médicaux posés et le préjudice encouru par le demandeur.

Dans son plaidoyer déposé en cour, le radiologiste Jean-Pierre Jean affirme que la fracture qui a été découverte plus tard «n'était pas nécessairement évidente à l'admission à l'urgence», tel que le démontreraient certains clichés. De plus, il dit n'avoir jamais vu le patient et avoir «procédé suivant les renseignements limités dont il disposait.»

Quant à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, il décline toute responsabilité étant donné qu'il n'était pas l'employeur des docteurs Béliveau et Jean qui agissaient en tant que professionnels indépendants ayant des privilèges au centre hospitalier.

L'histoire de M. Forget remonte au 3

juin 1981. Ce jour-là, il tombe d'une échelle et se blesse gravement au dos. Il est transporté en ambulance à l'urgence de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont où l'on procède à des radiographies de sa colonne. Mais le Dr Jean, radiologiste, ne décelé aucune fracture.

Le médecin de l'urgence, le Dr Béliveau renvoie donc le patient à la maison avec une prescription de médicaments pour calmer la douleur. Quelques jours plus tard, très souffrant, M. Forget consulte son médecin de famille, le Dr Langevin, qui ordonne une nouvelle radiographie lombaire qui confirme la présence d'une fracture à la colonne.

Il conseille alors à M. Forget de prendre rendez-vous avec le Dr Edgar Lépine, orthopédiste. Deux mois plus tard, celui-ci le reçoit et lui prescrit un traitement de physiothérapie et des suppositoires. Toujours très souffrant, il retourne consulter le spécialiste quelques semaines plus tard qui lui prescrit finalement un corset orthopédique.

M. Forget reproche à son médecin de famille de n'avoir rien fait pour accélérer les choses et à l'orthopédiste de n'avoir pas utilisé le corset immédiatement.

L'EXPRESS DU MATIN

FUITE DE GAZ, ÉVACUATION DE 800 ÉLÈVES

Une fuite de gaz naturel a entraîné, hier matin, l'évacuation de quelque 800 élèves des écoles primaires Sainte-Cécile et Saint-Gérard et des maternelles Le Sorbier et Le Frêne, à Laval. Cette évacuation massive s'est produite après que des employés du service de travaux publics de Laval eurent percé un tuyau. Les enfants qui n'ont pu retourner à la maison parce que les parents étaient absents ont été hébergés au sous-sol de l'église Saint-Claude.

ADULTES ET ÉLÈVES DANS LA MÊME ÉCOLE: UNE ENTENTE

Une entente de principe est intervenue entre la Commission scolaire des Manoirs et le comité de parents de l'école du Vieux Chêne, à Lachenaie, qui s'objectaient à ce que des adultes fréquentent une classe adjacente à celles des élèves de la maternelle et de la deuxième année du primaire. Le délégué au comité ont accepté que les adultes utilisent un local du pré-scolaire où il y a une porte qui communique avec l'extérieur. De plus, ce local possède sa propre toilette.

SAISIE DE FAUX BILLETS

Des accusations ont été portées hier contre trois Montréalais après que des enquêteurs de Sault Ste-Marie eurent saisi de faux billets de 100 \$ d'une valeur totale de plus de 150 000 \$. Erez Cohen, âgé de 21 ans, et Benjamin Rozenblat et Arie Wechsler, tous deux âgés de 41 ans, sont accusés de possession et d'utilisation d'argent contrefait. La police a aussi découvert 130 000 \$ d'argent «suspect», tôt dimanche, et saisi de la marchandise valant environ 4 000 \$ dans une chambre d'hôtel. Les policiers croient que la marchandise a été achetée avec les faux billets. Les personnes qui passent des billets contrefaits achètent habituellement de petits articles avec un gros billet, pour obtenir de la monnaie authentique, a expliqué un inspecteur.

CONFLIT À BLUE BONNETS

Selon les syndicats représentants des travailleurs de Blue Bonnets, trop d'emplois sont en cause à l'hippodrome et les retombées économiques engendrées par cette industrie trop importantes pour que le gouvernement continue de maintenir sa ligne de conduite qui, selon eux, consiste, depuis le début du conflit entre l'entreprise et l'Association du trot et amble du Québec (ATAQ), à laisser pourrir la situation sous prétexte qu'il s'agit d'un conflit de nature privée. Dans une conférence de presse conjointe tenue à l'entrée de l'hippodrome du boulevard Décarie, les syndicats, qui représentent ensemble plus de 500 travailleuses et travailleurs, ont exigé du gouvernement qu'il prenne ses responsabilités en intervenant auprès des deux parties.

À GAGNER PLUS DE 55 000 \$ EN VOYAGES dans l'émission "Y'É TROP D'BONNE HEURE".

CKOI
96,9 FM

CKOI LE CRI
DANS
La Presse

En collaboration avec:

vacances **air Transat**
SuperClubs®



Le cri du jour est:
COCORRICCO

COMMENT PARTICIPER...

- 1- Remplissez le coupon de participation et faites-le parvenir à CKOI FM.
- 2- Identifiez la "chanson-soleil" du "Francoeur Show" à 17h.
- 3- Ayez sous la main La Presse avec le "cri du jour" de Normand.
- 4- Écoutez "Y'É trop d'bonne heure", attendez que le téléphone sonne... et gagnez!!!



NOM: _____ CKOI FM
ADRESSE: _____ "CKOI LE CRI"
VILLE: _____ 211, ave. Gordon
CODE POSTAL: _____ Verdun (Québec)
H4G 2R2

Numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre à:
7h25: () _____ 8h25: () _____

Aucun achat requis. Les règlements détaillés peuvent être obtenus aux bureaux de CKOI FM, La Presse et Vacances Air Transat.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

La démocratie n'a pas d'âge

C'était hier jour d'élections pour Elizabeth Hamy Huong, de l'école primaire Saint-Jean-de-la-Croix, dans le quartier de la Petite Patrie, à Montréal. Les élèves étaient appelés à choisir leurs représentants aux conseils de classe et au conseil d'école. Comme un peu partout au Québec, on a enregistré un fort taux de participation pour ces élections organisées conjointement par le Directeur général des élections et le ministère de l'Éducation. Plus de 600 écoles du primaire et du secondaire — le quart des écoles du Québec — ont pris part à cette initiation à la mécanique électorale.

Agressions sexuelles à l'école : enquête remise

Presse Canadienne
FREDERICTON

■ La tenue d'une enquête publique sur des agressions sexuelles commises dans une école de réforme du Nouveau-Brunswick a été remise à plus tard, parce que tout indique que de nouvelles accusations seront portées.

La journée d'hier en a été une à la fois d'ouverture et... de clôture de ce qui devait être la première étape d'une vaste enquête sur le scandale des agressions sexuelles à l'École de formation du Nouveau-Brunswick, à Kingsclear, près de Fredericton.

Le juge Richard Miller, chargé de la commission d'enquête, a dé-

creté l'ajournement quand l'avocat du Procureur général de la province a fait savoir que d'autres accusations criminelles seraient portées dans cette affaire.

La province a l'intention de demander aux tribunaux de retarder la tenue de l'enquête publique, pour ne pas risquer de nuire au droit des éventuels accusés à un procès équitable. «Parce que des preuves sont dévoilées ici (à l'enquête) et en public, il y a un risque de compromettre les droits d'un accusé», a expliqué l'avocat de la province, Bill Anderson.

L'avocat a ajouté que des accusations seraient probablement portées contre trois autres individus impliqués dans le scandale à l'institution de Kingsclear.

Deux ex-employés de l'école, Karl Toft et Joseph Hector Duguay, ont déjà été reconnus coupables d'agressions sexuelles de jeunes dont ils avaient la garde.

Une autre cause criminelle est pendante et plusieurs poursuites civiles ont été logées par d'anciens pensionnaires de l'école contre divers ex-employés et contre la province.

L'école de Kingsclear est la principale institution pour jeunes contrevenants au Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre Frank McKenna avait annoncé la tenue de l'enquête le 10 décembre 1992, le jour même où Karl Toft, ancien

agent de corrections à l'école, était condamné à 13 ans de prison pour 34 chefs d'accusation d'agressions à caractère sexuel.

À l'époque, le premier ministre croyait possible de limiter l'envergure de l'enquête publique de façon à ne pas nuire à d'éventuelles poursuites criminelles.

Mais Me Anderson a déclaré que le nombre de causes criminelles potentielles était tout simplement trop élevé.

L'enquête avait pour mandat de déterminer ce que les autorités savaient des mauvais traitements réservés aux élèves de l'institution et quelles mesures auraient pu ou auraient dû être prises pour les faire cesser.

En bref

RÉPARATION DU TUNNEL VILLE-MARIE

■ D'importants travaux de réparation de la structure et de la chaussée ont été entrepris hier dans le tunnel Ville-Marie, en direction Est, travaux qui consistent, entre autres, à réparer la charpente métallique, le plafond, ainsi que la dalle de béton du tunnel, et à appliquer un nouveau revêtement en béton bitumineux. Incidemment, les travaux à exécuter sur la chaussée même du tunnel ne débuteront qu'au printemps 1994, alors que les travaux seront suspendus durant la période hivernale, soit vers la mi-novembre. Au chapitre des entraves à la circulation, une voie sera fermée en permanence, alors que des fermetures complètes auront lieu selon les modalités suivantes: de 20 h à 5 h 30 les lundi, mardi et mercredi; de 22 h jeudi à 5 h 30 vendredi; de 22 h vendredi à 5 h 30 le lundi. En outre, les entrées et sorties du tunnel pourraient également faire l'objet de fermetures complètes, en certaines occasions, ce qui sera annoncé au public par le biais des chroniqueurs radiophoniques affectés à la circulation.

CONGRÈS DE LA ROUTE À MONTRÉAL

■ Montréal sera l'hôte, du 3 au 9 septembre 1995, du 20^e congrès mondial de la route. Plus de 2500 spécialistes et experts du monde entier participeront à ces assises organisées par l'Association internationale permanente des congrès de la route (AIPCR), un organisme dont le siège est à Paris. L'entente confiant aux gouvernements du Canada et du Québec le mandat d'organiser le congrès a été signée, hier, au Palais des congrès de Montréal. On estime qu'il suscitera des retombées économiques de l'ordre de 5,3 millions dans la région de Montréal. Créée en 1909, l'AIPCR a pour but de développer la coopération internationale et de favoriser les progrès dans la définition des politiques de transport routier, dans la conception, la construction, l'aménagement et l'entretien des routes et dans l'exploitation et la gestion des réseaux routiers. Le congrès de l'AIPCR se tient à tous les quatre ans. C'est la première fois que le Québec, qui est membre de l'AIPCR depuis janvier 1974, en sera l'hôte.

MOTARD À SON PROCÈS

■ Le procès d'un motard québécois a été ajourné, hier, dès le début des audiences du tribunal. Les procédures prises contre Walter Stadnik, 41 ans, qui appartient aux Hell's Angels, devaient débiter devant la Cour du Banc de la Reine. Stadnik, originaire de Sorrel, est accusé en vertu de la Loi

sur les stupéfiants d'avoir eu en sa possession des sommes d'argent provenant de sources criminelles. L'avocat de la défense, Me Sheldon Pinx, a réclamé l'ajournement après avoir informé le tribunal qu'il n'avait pas eu le temps de consulter certains jugements rendus récemment par la Cour Suprême. Il prétend n'avoir reçu certains de ces documents que durant la journée de dimanche. Me Pinx a ajouté qu'il soulèvera d'autres points de procédure lorsque la cour recommencera à siéger dans cette affaire. «Il y a eu de nouveaux développements au cours des dernières 24 heures», a-t-il expliqué, refusant d'élaborer plus longuement.

SIDA : MÉDECINE DE JOUR

■ On vient de mettre en place une unité de médecine de jour régionale à l'hôpital Royal Victoria pour les personnes vivant avec le VIH ou le sida. Cette décision coïncide avec la Semaine nationale de sensibilisation au sida. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie québécoise de lutte contre le sida et de prévention des maladies transmissibles sexuellement et la politique de la santé et du bien-être, devrait permettre d'améliorer grandement l'accessibilité des services ambulatoires offerts à la population de Montréal présentant des problèmes reliés à l'infection par le VIH et au sida. Le ministre Marc-Yvan Côté a expliqué qu'une somme de 400 000 \$ sera consentie en 1993-1994 pour permettre l'implantation de cette unité. Une somme identique est prévue pour 1994-1995. En outre, un montant non récurrent de 115 000 \$ sera également octroyé pour permettre de structurer le projet de façon graduelle d'ici quelques mois.

TRAUMATOLOGIE À CHARLES-LEMOYNE

■ L'hôpital Charles-LeMoine vient d'obtenir un budget dans la foulée de sa désignation comme centre tertiaire de traumatologie pour le sud du Québec. Cette décision implique l'octroi d'un premier montant non récurrent de 524 000 \$ pour permettre à l'hôpital d'entreprendre les travaux de rénovation, requis pour réaliser la première phase de développement du Centre de traumatologie. Cette phase consiste à augmenter la capacité de soins intensifs de quatre lits, d'agrandir la salle de choc à l'urgence et de compléter l'aménagement d'une unité de traumatologie. Un deuxième montant non récurrent, celui-là de 208 679 \$, permettra d'acquiescer une partie des équipements technologiques nécessaires pour remplir les nouvelles responsabilités confiées à l'hôpital.

VENTE DE GARAGE

JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1993

Venez voir les modèles Mazda 93 dans le garage de votre concessionnaire! Et profitez des prix d'ami qu'il vous fera sur les 323, Protégé, MX-3 Precidia, Miata, 626 Cronos, MX-6 Mystère, 929 Serenia, RX-7, MPV et camionnettes 1993.

Mais faites vite, car cette offre se termine le 31 octobre.

Les concessionnaires



On se conduit bien

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche, Québec
474-2481-2 J7K 1P5

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay, Québec
692-9600 J6K 1C6

Armand Quérin
Automobiles Ltée
1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval
688-4787 H7V 3N8

Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine, Québec
436-8211 J7Z 5T5

Avo Auto Inc.
4815, rue Buchan
Montréal, Québec
737-7373 H4P 1S4

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal-Nord, Québec
324-9100 H1G 5W9

Bourassa Mazda
1625, boul. St-Martin Est
Laval, Québec
385-9595 H7G 4R4

Chambly Mazda
830, boul. Périgny
Chambly, Québec
658-6623 J3L 1W3

Concept Mazda
1540, rue Ampère
Boucherville, Québec
449-7929 J4B 7L4

Dellie Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
523-1122 H2K 1H2

Gareau Mazda
10175, rue Papineau
Montréal, Québec
381-3987 H2B 2A1

Jac Auto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux, Qc
626-8120 H9G 1X1

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine, Québec
637-1153 H8S 2H3

Lachute Mazda
20, rue Principale
Lachute, Québec
562-8808 J8H 3R8

Leclair Automobiles Ltée
990, route 117
Case postale 1020
Val-David, Québec
322-3937

Le Domaine De l'Auto
P.A.T. Ltée
12210, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles, Qc
645-1694 H1B 1C7

Les Automobiles Mazda de Repentigny
782, rue Notre-Dame
Repentigny, Québec
654-7111 JSY 1B6

Longueuil Mazda
60, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec
928-2000 J4H 3V8

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot, Québec
453-7220 J7V 7X4

Mazda de Blainville
738, boul. Labelle
Blainville, Québec
437-6000 J7C 2K2

Mazda Casavant
3190, rue Cusson
St-Hyacinthe, Québec
774-1345 J2S 6N9

Mazda Gabriel
5333, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec
484-7777 H4A 2C9

Quintin Automobiles Inc.
385, rue Laberge
St-Jean sur le Richelieu, Qc
349-6767/658-9042 J3A 1S1

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant, Québec
632-0700 J0L 1X0

Toutes les Mazda sont dotées de la garantie Leadership Mazda pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80 000 km.

sans franchise, ainsi que d'une garantie 3 ans/100 000 km des composants principales. Des Protégés Étendus Mazda sont aussi offerts.

La Floride tient à rassurer les Canadiens

La publicité sur les attentats contre les touristes parfois exagérée, croit un porte-parole

RICHARD HÉTU

■ L'État de la Floride a mis le paquet hier pour tenter de convaincre les Canadiens que ses villes, ses autoroutes et ses plages ne sont pas aussi dangereuses que les journaux télévisés le laissent croire.

Pendant une heure, le secrétaire au Commerce de la Floride, Greg Farmer, s'est efforcé de dédramatiser les problèmes de violence qui sévissent dans son État en répondant, depuis Washington, à des questions de journalistes de Montréal, Toronto et Ottawa.

Cette conférence de presse par satellite est le dernier geste de la Floride pour protéger son industrie touristique — qui lui rapporte 31 milliards par an — contre la mauvaise image que lui valent la série d'agressions commises contre des touristes. Rappelons que dix visiteurs — dont deux Canadiens — ont été tués en moins d'un an dans cet État.

Le message de M. Farmer aux Canadiens était double. D'abord, il a voulu leur dire que les Floridiens étaient tout autant horrifiés qu'eux par les agressions dont sont victimes les touristes. «Chaque incident est

tragique et inacceptable», a déclaré M. Farmer.

«Nous ne prenons rien pour acquis, a-t-il ajouté. Nous tentons sérieusement de faire face à la criminalité dans nos villes et sur nos autoroutes.»

Une publicité exagérée

Cela dit, M. Farmer a ajouté qu'il tenait à placer les problèmes de violence en Floride dans un contexte «juste». Sans s'attaquer directement aux médias, il a laissé entendre que la publicité créée autour des attentats contre des touristes était parfois exagérée.

«On m'a raconté l'autre jour qu'un lecteur de nouvelles de Washington avait commencé son bulletin télévisé en disant qu'un touriste avait été tué en Floride. Sa deuxième nouvelle concernait les cinq personnes de Washington qui avaient été tirées dans la journée, dont trois mortellement.»

La violence n'est donc pas présente seulement en Floride, a soutenu M. Farmer, mais également ailleurs aux États-Unis et sur le reste de la planète. «Nous vivons dans un monde où personne parmi nous n'est jamais tout à fait en sécurité, a-t-il dit. La violence est un problème

local, national et international.»

Malgré tout, a ajouté M. Farmer, il est faux de prétendre que les touristes sont plus en danger en Floride. Ils sont plusieurs dizaines de millions à visiter l'État annuellement, a-t-il rappelé — l'an passé, ils étaient 40 millions, dont 2,5 millions de Canadiens et 750 000 Québécois.

L'immense majorité d'entre eux ne sont pas victimes de crime et ne viennent passer leurs vacances sous le soleil de la Floride.

«Si on se fie aux statistiques, la Floride est un État sûr», a déclaré M. Farmer, en faisant notamment allusion aux données d'Interpol, selon lesquelles les Canadiens ont 120 fois plus de chance d'être victimes d'un crime chez eux qu'en Floride.

Une baisse en Europe

Mais M. Farmer n'a pas nié que la Floride perdrait des visiteurs — cette année à tout le moins — à la suite de la série d'agressions contre des touristes.

«Il n'y aura pas un déclin majeur, mais nous ne connaissons pas l'année record que nous prévoyions», a déclaré M. Farmer.

Et d'ajouter: «Nous n'avons pas encore de statistiques sur les annula-

tions, mais le gros bon sens nous dit que les Européens, en particulier, seront moins nombreux à venir cette année.»

En comparaison, le marché canadien demeure stable, a soutenu M. Farmer. Il est composé de personnes qui connaissent bien la Floride et qui sont familières avec ses problèmes de violence.

M. Farmer a longuement parlé des efforts déployés par l'État de la Floride pour lutter contre la criminalité et protéger ses visiteurs. Parmi les initiatives qui n'ont pas encore vu le jour, il a abordé le projet de permettre aux Canadiens d'échanger leurs plaques d'immatriculation contre des plaques de la Floride pendant leur séjour dans l'État.

«Je suis prêt à supporter ce projet — qui doit être décidé d'ici dix jours — mais je crains qu'il ne donne aux gens l'impression que les Canadiens sont la cible des criminels. Or, ce n'est pas le cas», a-t-il dit.

La lutte contre la criminalité, a conclu M. Farmer, passe surtout par un contrôle plus serré des armes à feu — pour qu'elles ne tombent plus entre les mains d'adolescents — et des peines de prison plus longues pour les criminels.

Échanger sa plaque d'immatriculation d'ici contre une plaque de Floride pour échapper aux criminels?

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
WASHINGTON

■ Le secrétaire au Commerce de la Floride Greg Farmer ne s'est pas montré enthousiaste hier à l'idée de laisser les touristes canadiens échanger leurs plaques d'immatriculation pour des plaques floridiennes pour échapper aux criminels.

M. Farmer a dit craindre qu'une telle initiative n'alimente la perception voulant qu'il soit dangereux pour un touriste de circuler en Floride.

Le secrétaire au Commerce participait hier à une conférence de presse diffusée simultanément par satellite à Toronto, Ottawa et Montréal. Il a profité de la conférence, organisée par Worldnet, une section de l'Agence américaine d'information, pour tenter de rassurer les Canadiens sur la sécurité du tourisme en Floride.

Il a déclaré avoir des sentiments partagés au sujet d'un échange de plaques d'immatriculation pour rendre les touristes canadiens moins visibles sur les routes de la Floride.

Cette idée a été lancée au printemps dernier par des lecteurs du mensuel québécois Le Soleil de la Floride.

Le mensuel a pris le projet en main et a fait un sondage auprès de ses lecteurs. En peu de temps, 400 lecteurs ont fait savoir qu'ils étaient prêts à payer de 30 \$ à 50 \$ pour échanger leur plaque canadienne pour une plaque floridienne le temps de leur séjour en Floride.

Le mensuel a par la suite soumis l'idée au sénateur de Hollywood Howard Forman. Celui-ci étudie présentement la question et songe à déposer un projet de loi au Sénat de la Floride d'ici quelques mois pour rendre l'échange possible. Le représentant de Clearwater John Morroni déposerait un projet de loi semblable à la Chambre des représentants.

Mesure extrême

Hier, M. Farmer a déclaré qu'il n'était pas nécessairement contre cette idée, mais il s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'une mesure extrême qui viendrait renforcer l'image dangereuse de la Floride.

«Je suis prêt à appuyer cette initia-

tive, mais je m'inquiète au sujet de la perception que cela créerait», a-t-il déclaré.

Il a rappelé que jusqu'ici, les criminels de la Floride n'avaient pas visé spécifiquement les automobilistes canadiens.

Il a toutefois affirmé que la Floride fera tout ce qu'il faudra pour que ses «amis canadiens se sentent en sécurité».

M. Farmer a fait valoir que la Floride n'était pas aussi violente que certaines statistiques et les derniers incidents le laissent croire.

Il a soutenu que moins de 0,1 p. cent des touristes en Floride étaient victimes de crime. Il a reconnu que le taux de criminalité de l'État était élevé si on le calculait sur la base du nombre d'habitants, 13,5 millions, mais beaucoup moins si on prenait en considération le nombre de visiteurs, soit 40 millions annuellement.

Image

Il a reconnu que les récents crimes contre des touristes britanniques et allemands nuisaient à l'image de la Floride. Il a cependant dit croire que cela ne devrait pas avoir un grand effet sur les touristes qui viennent sou-

vent en Floride, comme les Canadiens.

«Ceux qui sont déjà venus connaissent la Floride, ils savent qu'ils sont en sécurité et ils ne changent pas leurs plans de vacances», a-t-il soutenu.

Il a toutefois admis que les touristes qui n'avaient jamais visité l'État n'avaient pas cette confiance, et que leur nombre devrait décroître.

Le secrétaire au Commerce a fait valoir les mesures qu'avait prises la Floride au cours des dernières années et des derniers mois pour renforcer la sécurité des touristes, comme des brochures d'information, des panneaux de signalisation plus faciles à suivre, des voitures de location plus difficiles à détecter et une plus grande présence policière.

Il a cependant ajouté qu'il fallait adopter d'autres solutions à plus long terme, entre autres, un meilleur système de justice pénale.

Il a aussi affirmé qu'il faudrait améliorer l'éducation et les programmes de prévention, et stimuler l'économie afin de créer des emplois et ainsi, fournir de l'espoir à tous les résidents.



Nathalie Petrowski

Quand je me compare

Moscou était en flammes et Montréal couvait un début de déprime sur fond de petit lundi plate et pluvieux. À la radio, dans les journaux, les commentateurs y allaient chacun de leur interprétation sur les incidents de la veille. Les incidents à Ottawa, pas à Moscou, s'entend.

Au diable la déconfiture du Kremlin, le sujet à l'ordre du jour hier était le premier débat des chefs. Qui l'avait perdu, gagné, dominé. Qui avait marqué des points auprès des indécis. Qui avait augmenté ses chances auprès des insoumis. La politique comme sport comptable, la politique comme exercice de comparaison.

Chez le nettoyeur, la gérance s'étonnait de ne plus entendre ses clients lui parler de politique. Au café du coin à côté, la serveuse ne s'étonnait de rien sinon de la pluie et compatissait avec la cliente qui aurait voulu rester couchée et oublier ce temps pourri. La politique? Quelle politique?

Moi pendant ce temps-là, coincée entre un café-crème et une cigarette payée le plein prix chez Métro, je combattais une sorte de sommeil comateux induit par la trop forte absorption de formules creuses et de mots purgés d'émotion.

La veille, j'avais écouté d'une oreille distraite les chefs se chicaner entre eux. En vain, j'ai attendu qu'il se passe quelque chose d'inspirant. En vain, j'ai espéré qu'une des trois vedettes me donne une seule bonne raison de rester dans leur pays et neutralisent mes envies malades de m'enfuir à New York ou, en désespoir de cause, à Moscou.

Je ne demandais pas grand chose. Je demandais tellement peu que si Jean Chrétien avait refait le coup des Rocheuses en ramenant sur le tapis ce beau et vaste pays qu'est le Canada, j'aurais allumé une bougie. Mais Jean Chrétien était bien trop pondéré et conscient de sa nouvelle image de notable notarié pour risquer un tel lapsus de son esprit. À la place, le chef du Parti libéral a remis à la mode le vieil adage québécois: «Quand je me regarde, je me déssole. Quand je me compare, je me console».

— Il y a à travers le monde, des milliers d'immigrants qui rêvent de venir vivre au Canada, a-t-il dit en s'attaquant à nos dernières réserves de culpabilité et en faisant valoir qu'en matière de comparaison, il valait toujours mieux regarder les plus mal pris que soi.

L'argument tomba dans l'oreille d'une sourde, fascinée par Moscou insurgée.

Des milliers d'immigrants rêvent aussi de s'établir en France et aux États-Unis. Le Canada n'est pas toujours leur premier choix et même s'il l'était, la définition du Canada doit-elle nécessairement passer par l'attrait que ce pays exerce sur les autres?

J'imagine que pour Jean Chrétien c'était déjà cela de pris. Kim Campbell, elle, n'a rien trouvé à rajouter sinon que le Canada n'était pas différent des autres pays de l'Occident aux prises avec le chômage et la récession. Quand je me compare, je me définis.

Quant à la théorie de Lucien Bouchard, elle reprenait l'image bicephale des têtes à Papineau. Nous vivons dans un pays à deux têtes à qui il manque un deuxième corps ou plutôt un deuxième pays. Deux pays pour le prix d'un, qui dit mieux?

Quand je me compare, je me demande toujours par rapport à qui.

Je n'attendais pas grand chose, mais peut-être que c'était déjà trop.

J'attendais de ceux et celles qui ont la prétention de briger le plus haut poste au Canada qu'ils me donnent le goût de déménager pour de bon dans leur formidable pays. Que par la force de leur conviction, la fulgurance de leur vision et la ferveur de leurs arguments, ils réussissent à me convaincre qu'ils habitent un pays excitant et stimulant, un pays qui a de l'envergure et de l'ambition, un pays qu'il faut protéger comme un bijou précieux ou, le cas échéant, un pays qui gagnerait à être redessiné et redéfini pour grandir et sortir de sa léthargie torpéur.

Mais je n'ai rien entendu de tout cela. Ce que j'ai entendu, c'est que le Canada n'est ni mieux ni pire que les autres pays. Qu'il est un pays pas pire ou pas si pire dans le fond.

Et dans ce pays pas pire, il y a des candidats aux élections pas pires, aussi. Des gens polis, bien mis, civilisés, pas trop menaçants, dont la prudence tiède préserve ses habitants et électeurs des dictateurs, tyrans, tortionnaires et mythomanes qui fermentent dans les grands pays bourrés d'ambition.

Vous me direz que c'est toujours cela de pris. Vous avez raison. Mieux vaut un parlement éteint qu'un parlement en flammes. Mieux vaut périr d'ennui que de mourir sous les balles, avec la nuance que celui qui meurt d'ennui passe sa vie à regretter de n'avoir pas vécu autrement.

Quand je me compare, c'est que ma confiance a foutu le camp.

Il ne faut rien attendre des débats. Les débats sont aussi décevants que des mariages de raison. Ce qu'il faut, c'est des débats qui ébranlent le fondement de certaines options. C'est pourquoi je propose un débat entre Lucien Bouchard et Denys Arcand.

Pourquoi Arcand plutôt qu'un autre? À cause d'un livre qui vient de sortir chez Borel intitulé «Denys Arcand, la vraie nature du cinéaste». Le cinéaste en question se confie pendant 125 pages à l'organisateur des Rendez-vous du cinéma québécois, Michel Coulombe. La plaquette se lit vite et bien. De fait, tout roule rondement jusqu'à la page 120 où, le plus rapidement du monde, le plus important cinéaste québécois de sa génération, déclare:

— Ma relation avec le Québec est une relation d'amour-haine: j'y suis bien, mais dans ce que je considère tout de même comme une médiocrité heureuse, civilisée. Car le Québec n'a, selon moi, de réelle envergure dans aucun domaine... Nous vivons dans une petite société en marge de l'empire américain. Ne nous faisons pas croire que tout cela va devenir une belle société. Ça ne sera jamais...

En lisant cela, Claude Jasmin a sauté au plafond et crié au traitre en multipliant les dénégations en ondes et les lettres d'indignation.

En lisant cela, moi, j'ai immédiatement pensé à Lucien Bouchard et à ce qu'il répondrait à celui qui ne croit plus à un avenir glorieux ni aux lendemains qui chantent. Lui dirait-il de faire de l'air ou de regarder les choses autrement?

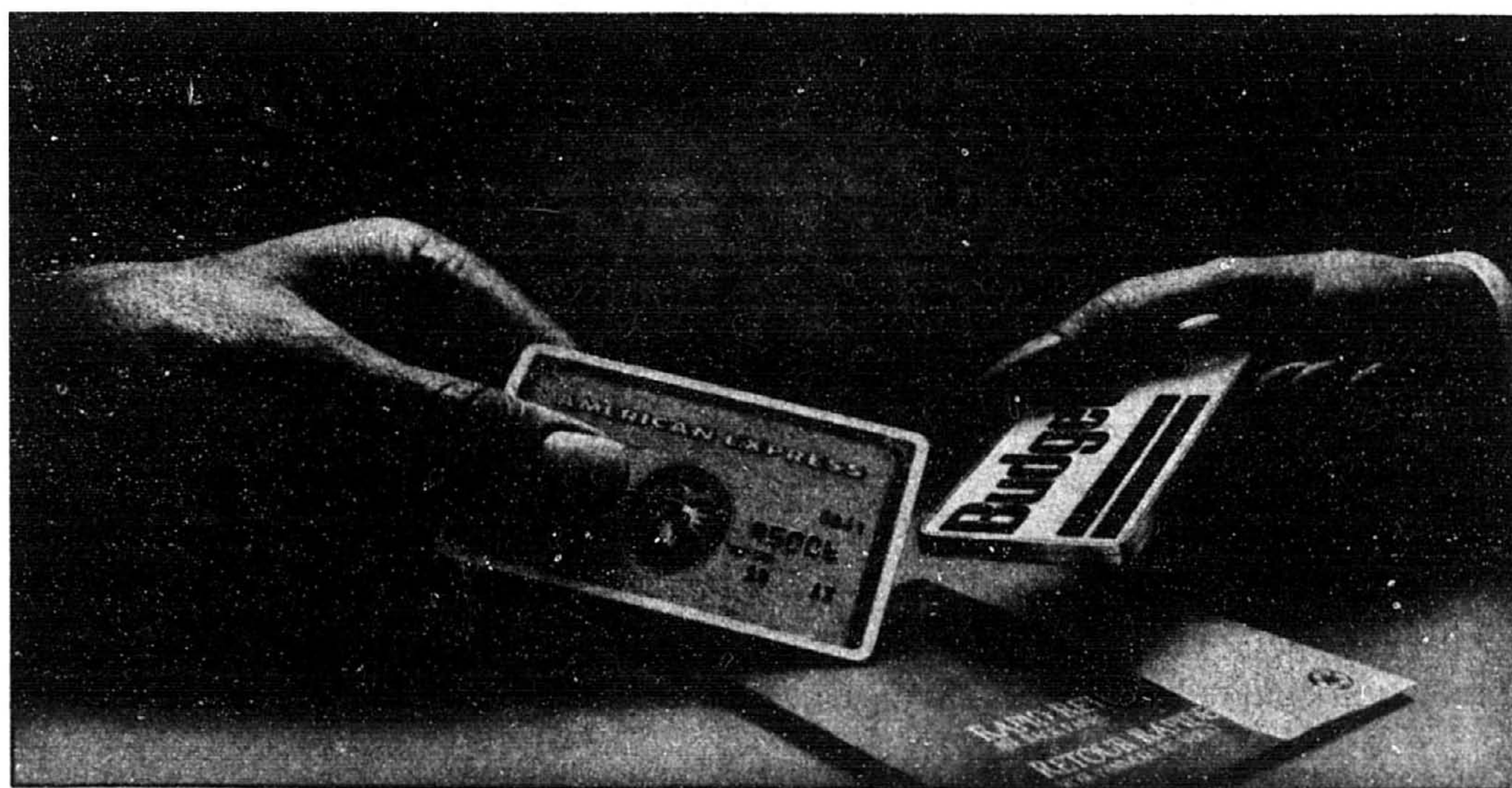
Comprendrait-il que par cet aveu pour le moins provocant, Denys Arcand exprime moins le mépris qu'il a pour le Québec que le mépris qu'il a pour lui-même? On aura beau chanter la fierté d'être Québécois, certains complexes ne meurent pas.

Arcand semble en être conscient puisqu'il ajoute plus loin:

— Aujourd'hui, quand je regarde d'où je viens, d'où je suis parti, j'ai l'impression d'avoir su faire fructifier mes talents. Mais si je me compare à Visconti, je constate que je n'ai aucun talent. C'est lamentable.

Moralité de cette chronique. En politique comme en art, mieux vaut éviter les comparaisons.

Budget et American Express: en tête du peloton pour vous en offrir encore plus.



L'agence de location de voitures n° 1 au pays. Désormais, quand vous louez chez Budget en utilisant votre carte American Express®, vous pouvez faire des économies bien calculées.

On vous offre le choix entre 20 \$ de rabais sur le prix de trois jours de location ou un tarif spécial de 39,99 \$ par jour pour la location d'une Ford Crown Victoria ou autre voiture de qualité supérieure avec kilométrage illimité.

Et ce n'est là qu'un des nombreux avantages que vous offre Budget pour vous aider à vous rendre à destination rapidement, efficacement et économiquement. Vous pouvez également compter sur une gamme de modèles actuels, toujours bien entretenus et sur la commodité

des 388 comptoirs de location situés partout au pays. Sans oublier bien sûr la Garantie Budget de satisfaction à la clientèle. Tous ces avantages vous sont offerts à

DES ÉCONOMIES BIEN CALCULÉES

20\$
de rabais
Location 3 jours

39,99\$
par jour
Crown Victoria ou autre
voiture de première classe
Kilométrage illimité

des tarifs très avantageux. Évidemment, ce ne sont pas toutes les agences de location qui peuvent vous en offrir autant. Cela prouve bien qu'en venant chez Budget, vous faites un choix vraiment bien calculé!

Pour réserver ou obtenir des renseignements, consultez votre agent de voyages ou appelez Budget en composant le 1 800 268-8970. En anglais: 1 800 268-8900.

Budget
Un choix bien calculé.

Offre valable à tous les comptoirs Budget participants au Canada. Réservation 24 heures à l'avance. Des conditions de kilométrage peuvent s'appliquer à l'offre de rabais de 20 \$. Frais de remplissage du réservoir, de taxes ou autres en sus. Les conditions de location peuvent varier d'un comptoir à l'autre. Les voitures doivent être retournées au comptoir de location d'origine. Les voitures louées à Ottawa doivent demeurer à l'intérieur des provinces de l'Ontario et du Québec. Les tarifs offerts ne peuvent être combinés à aucune autre offre, remise ou promotion. Offre valable jusqu'au 15 décembre 1993. Le réseau Budget est constitué des concessionnaires licenciés. © 1993 Location de voitures Budget du Canada Limitée. Les American Express Company, usager inscrit, Amer Bank of Canada, 1993. Les comptoirs participants offrent des milles Aéroplan. Aéroplan est une marque de commerce d'Air Canada. Nous offrons des voitures Ford et autres véhicules de qualité.

Début du procès de Gyno Vigliotti, accusé du meurtre de trois femmes

LUCIE CÔTÉ

■ Le procès de Gyno Vigliotti, accusé des meurtres prémédités de trois femmes, commis en moins de 12 heures, le 28 août 1992, s'est ouvert hier au palais de justice de Montréal.

L'air attentif, le jeune homme de 23 ans a écouté le procureur de la Couronne résumer succinctement les accusations dont il est l'objet au jury composé de sept hommes et de cinq femmes et présidé par le juge Jean-Guy Boiard, de la Cour supérieure.

Me José Grandchamp a indiqué que Vigliotti était d'abord accusé du meurtre de Marie-Thérèse Labelle, une jeune femme de 32 ans de Sainte-Thérèse, tuée à Rosemère, le 28 août 1992, vers 2 h. La victime a été retrouvée, allongée près d'un réservoir, dans

la cour d'un entrepôt situé au 360 de la Montée Sanché.

Ce soir-là, l'accusé a été vu arrivant sur la scène du crime, après le meurtre. Puis, 15 ou 20 minutes plus tard, les témoins l'ont vu repartir en compagnie de son père.

Robert Ménard, technicien au Service d'identité judiciaire de la Sûreté du Québec — qui poursuivra son témoignage aujourd'hui — a signalé, photos à l'appui, avoir trouvé des gouttes de liquide rouge partout dans une voiture Chevrolet Celebrity blanche, abandonnée sur le lieu du crime: sur la vitre du côté du passager, sur le pare-brise, sur le tableau de bord, sur la portière du conducteur.

De semblables gouttelettes avaient aussi aspergé l'extérieur du véhicule, sur les vitres, l'aile, l'une des roues avant, l'enjoliveur. Des cheveux ont également

été prélevés, sur la vitre, sur le siège et sur le tableau de bord. D'autres ont été retirés d'une bille de bois qui se trouvait dans la cour, où un bracelet médical, taché de sang, et un trousseau de clés ont également été retrouvés.

Le lendemain matin (29 août) vers 8 h, a encore relaté l'avocate de la poursuite, les policiers de Boisbriand, répondant à un appel, ont trouvé Gyno Vigliotti, blessé, gisant derrière la pâtisserie Dagobert de la même localité, située tout près de son domicile du 16 rue Gilles.

Environ trois heures plus tard, à 100 mètres de là, les corps de Diane Paquette, 44 ans, et de sa belle-mère, Lorraine Pélusse-Bourgeois, 60 ans, étaient découverts par le père de Diane Paquette, dans leur demeure du 52, rue Pothier.

Le procès se poursuit ce matin.

Imbroglia au Comité de déontologie policière à l'audition d'une plainte de trois Mohawks

JEAN-PAUL SOULIE

■ Le 21 octobre 1991, deux membres de la Sûreté du Québec, Gaetan Vaillancourt, matricule 7288, et Louis Bergeron, matricule 8170, dans l'exercice de leurs fonctions, arrêtaient une automobile aux environs de la réserve de Kahnawake. Ils comparaissent hier devant le Comité de déontologie policière sous sept citations, la suite de plaintes déposées par les occupants du véhicule, Mesdames Theresa Diabo, Tessie Montour et Marvène Phillips.

Mmes Diabo, Montour et Phillips ont porté plainte au Commissaire à la déontologie pour manque de considération à leur égard.

pour refus de s'identifier par un document officiel, pour abus d'autorité et harcèlement, fouille illégale, fouille des sacs à main, fouille illégale du coffre de l'automobile, et enfin pour détention illégale.

Le Comité de déontologie est constitué de Me Michel Coulange, président, et de Léo Delisle, membre socio-économique et Julien Beaucage, membre policier.

Premier accrochage: le président Me Coulange, qui semble bien être issu d'un groupe ethnique, a de la difficulté à maîtriser l'anglais. Les femmes Mohawks qui portent plainte sont unilingues anglaises. Il faudra donc faire appel à une interprète profes-

sionnelle. Les travaux sont donc remis à l'après-midi.

Deuxième accrochage: l'avocate du Commissaire, Me Myriam Prescott, annonce trois témoins — les plaignantes — puis se limite à deux. Les deux témoins sont exclus, décision du Comité. Mais Mme Montour pourra rester dans la salle. Comme elle sera appelée à témoigner quand même, et que le Comité ne peut revenir lui-même sur sa propre décision, l'avocat des policiers, Me André Fiset, réclame le droit d'en appeler en Cour supérieure de cette non-exclusion. Ce que le Comité lui a concédé, sous délai de huit jours pour présenter sa requête en évocation. La cause est ajournée sine die en attendant le résultat de la requête en évocation.

En juin, ils auraient aussi allumé un feu dans une poubelle qui était placée près du mur du chalet du club de golf. Ils auraient récidivé quelques jours plus tard, en

mettant le feu à l'escalier de bois de cet immeuble. Cependant, les flammes ne se sont pas propagées.

C'est à la suite d'une longue enquête que les agents du détachement de Saint-Eustache de la Sûreté du Québec ont réussi à appréhender les deux jeunes délinquants.

Comparution de deux jeunes Mohawks accusés de méfaits au club de golf d'Oka

■ Deux jeunes Mohawks du quartier Kanestake ont comparu hier, en chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, à Saint-Jérôme, sous des chefs d'accusation d'incendie criminel, de méfait et d'introduction par effraction au club de golf d'Oka.

En mai et en juin derniers, ils

auraient défoncé la boutique du professionnel pour s'emparer de sacs et de bâtons de golf. Lors de leur arrestation, les policiers ont retrouvé quelques objets volés.

En juin, ils auraient aussi allumé un feu dans une poubelle qui était placée près du mur du chalet du club de golf. Ils auraient récidivé quelques jours plus tard, en

NETTOYAGE SEARS UN MONDE DE CONFIANCE



- Technicien qualifié
- Opérant un camion-atelier des plus complets
- Appareils de nettoyage à vapeur 5 fois plus puissants
- Récupération des eaux usées
- Aucun équipement lourd dans votre maison
- La plupart des meubles déplacés et remplacés
- Protecteur de tissus Scotchgard et désodorisant Ultra-Fresh disponibles.

Prenez rendez-vous à votre convenance, même le samedi.

POUR VOS MEUBLES ET TAPIS

SPECIAL
En vigueur jusqu'au 15 octobre 1993

2 PIÈCES PLUS UN PASSAGE
(maximum 400 pi car.)

49\$

SPECIAL
En vigueur jusqu'au 15 octobre 1993

4 PIÈCES PLUS UN PASSAGE
(maximum 800 pi car.)

89\$

SPECIAL
En vigueur jusqu'au 15 octobre 1993

4 PIÈCES PLUS UN PASSAGE ET 12 MARCHES
(maximum 800 pi car.)

99\$

SPECIAL
En vigueur jusqu'au 15 octobre 1993

CANAPÉ 3 PLACES PLUS 1 FAUTEUIL

64\$

(léger supplément pour tissus spéciaux)

SPECIAL
En vigueur jusqu'au 15 octobre 1993

NETTOYAGE PROFESSIONNEL DE CARPETTE

80¢ pi car.

CUEILLETTE ET LIVRAISON INCLUSES (frais minimum de 40\$)

Club Sears

SEARS

335-3515

SERVICES DE NETTOYAGE

LUNDI AU VENDREDI
8h30 à 18h

SAMEDI
8h30 à 16h

SEARS

Attendez-vous à plus



Les bandits peut-être au fait des activités antérieures des Ouellette

MARCEL LAROCHE

■ Le trafic de cigarettes de contrebande constitue toujours le principal mobile invoqué par la SQ pour expliquer le meurtre de Sylvain Ouellette, un individu impliqué dans le passé dans ce commerce illicite fort lucratif.

Les policiers de la SQ n'écartent également pas la possibilité que les auteurs de cet assassinat, trois inconnus toujours au large, puissent avoir agi en connaissance de cause en dévalisant à la pointe d'une arme une résidence située au 325, rang Cabane-Ronde, à l'Épiphanie, au nord-est de Montréal.

C'est au cours de ce vol perpétré à l'heure du midi, le lundi 27 septembre dernier, que les bandits ont froidement abattu d'une balle à la tête l'un des fils du propriétaire de la maison, Sylvain Ouellette.

Transporté dans un état comateux au Centre hospitalier Le Gardeur, à Repentigny, l'homme de 29 ans a aussitôt été transféré à l'unité neurologique de l'hôpital Sacré-Cœur de Cartierville où il a succombé à ses blessures dimanches après-midi, exactement six jours après l'attentat.

D'abord le vol

Des le début de leur enquête, les policiers de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal ont découvert que les trois bandits, dont deux portaient une cagoule, avaient fait irruption au domicile de l'homme d'ar-



Sylvain Ouellette, 29 ans, est décédé six jours après l'attentat.

faïres Roger Ouellette dans le but évident d'y commettre un vol à main armée.

Les enquêteurs de la SQ estiment que les trois lascars avaient probablement une bonne connaissance des activités de certains membres de la famille Ouellette impliqués dans le passé dans ce trafic de cigarettes de contrebande.

Ex-tenancier d'une taverne située à l'angle des rues Saint-Zotique et Papineau, dans le centre-nord de Montréal, Roger Ouellette a déjà été intercepté par des policiers de la SQ de Lachenaie, à l'été 1992, alors qu'il circulait sur la route 25, à la hauteur de Mascouche, avec un cargaison de

plusieurs caisses de cigarettes de contrebande.

Quant à Sylvain Ouellette, il a aussi été impliqué dans le passé dans une histoire reliée au commerce illégal de cigarettes provenant d'une réserve amérindienne.

En choisissant ainsi de s'attaquer à la famille Ouellette, les voleurs croyaient sans doute y trouver un bon magot, probablement dissimulé dans leur résidence du rang Cabane-Ronde, à l'Épiphanie.

Surpris

Après avoir facilement maîtrisé le seul occupant de la maison, Jonathan Ouellette, un adolescent de 15 ans, les voleurs s'affairaient à fouiller les lieux lorsqu'ils ont été surpris en flagrant délit par deux autres membres de la famille Ouellette, Sylvain et Bruno, attirés au domicile de leurs parents par la présence suspecte d'une camionnette stationnée dans la cour.

Cette intervention des frères Ouellette a pris une tournure dramatique lorsque l'un d'eux, Sylvain, a été froidement abattu d'une balle de revolver à la tête en voulant maîtriser les voleurs qui ont aussitôt pris la fuite avec quelques milliers de dollars en argent liquide.

Depuis ce vol qualifié qui s'est transformé en assassinat, les policiers de la SQ ont intensifié leurs recherches dans l'espoir de mettre la main au collet des trois individus toujours en fuite.

Tout renseignement permettant de faire progresser l'enquête dans ce dossier de meurtre peut être transmis en toute confiance aux enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, à 598-4043, ou à l'officier de service de la SQ, à 598-4242.



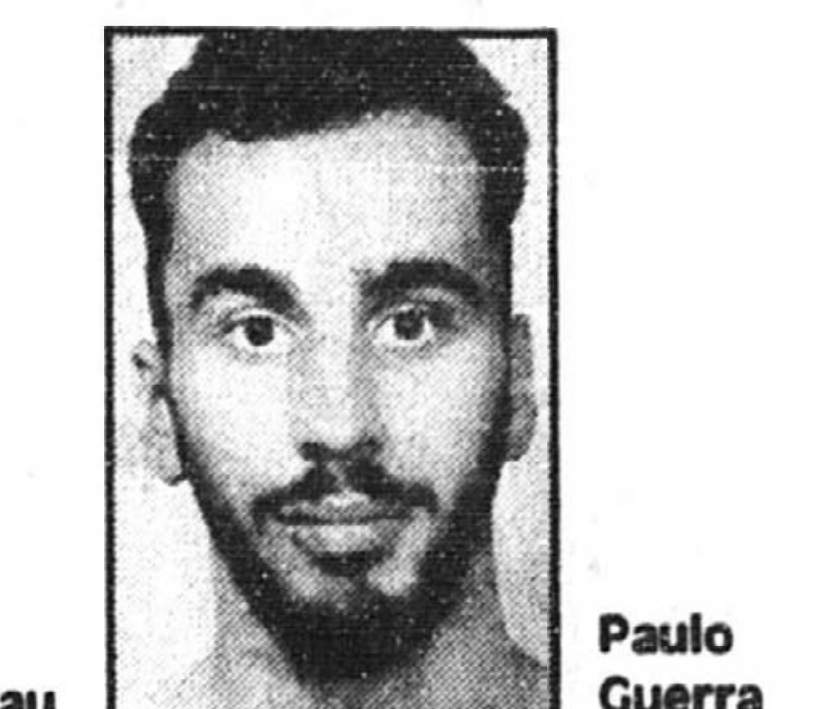
Léo Simard



Serge Boissonneau



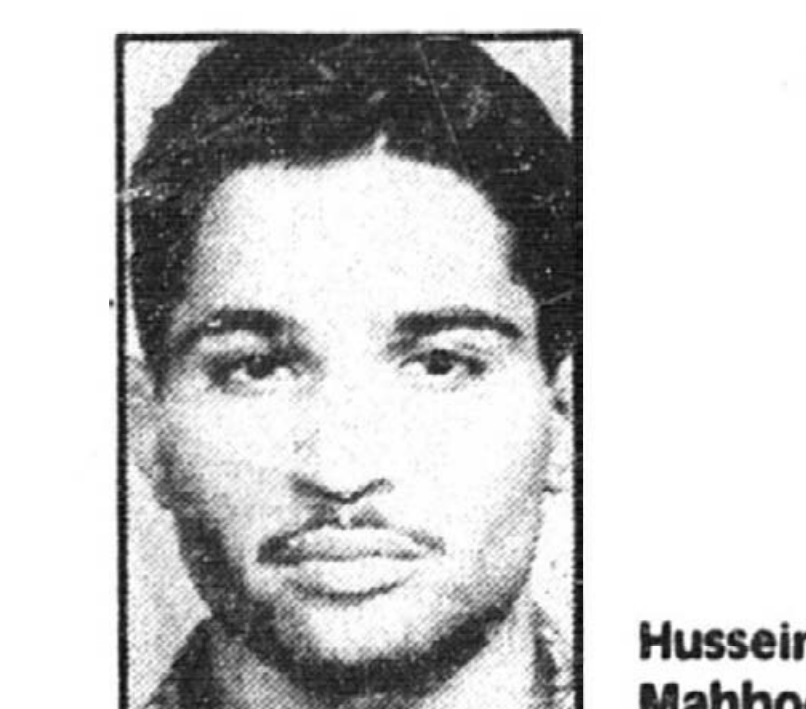
Stéphane David



Paulo Guerra



John Kennedy



Hussein Mahbooni

On s'évade encore à qui mieux mieux

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Devant les évènements «à porte ouverte» qui surviennent au complexe pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, le directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, a joint le directeur régional du service correctionnel du Canada, Jean-Claude Perron.

«Voir autant d'évasions, c'est préoccupant. Cette situation crée un sentiment d'incertitude et c'est pour cette raison que, ce matin, j'ai contacté M. Perron. Une rencontre a été mise au programme pour la semaine prochaine», a dit, hier, M. Marc-Aurèle.

Tout en mentionnant que c'est «époquable» ce qui se passe à Saint-Vincent-de-Paul, Lauretta Mazzocchi, du service correctionnel, tient à préciser que «ces fuites en douce» ne sont pas toutes

sous la juridiction du fédéral. Et que les détenus concernés ne sont pas considérés comme étant dangereux.

«Nous n'aimons pas cependant qu'ils quittent avant l'expiration de leur sentence», précise-t-elle.

Pour elle, ces hommes ont été placés à cet endroit parce qu'ils sont en fin de sentence et que leur dossier a été scruté au maximum. Mme Mazzocchi a ajouté, en réponse à une question, qu'on avait raison de s'inquiéter de leur réaction lorsque ces pensionnaires seront localisés par les forces policières.

Depuis avril dernier, 27 détenus en fin de sentence ont réussi à prendre la fuite des champs des centres fédéraux à Saint-Vincent-de-Paul pour disparaître rapidement dans la nature.

Au cours du week-end, quatre détenus du Centre de détention Laval, sous juridiction provinciale, ont quitté sans permission leur lieu de résidence fixé par le tribunal.

Samedi, un pensionnaire de la Montée Saint-François — ce centre fédéral pour les condamnés en fin de sentence — est lui aussi disparu. Un porte-parole syndical a souligné qu'il ne comprenait pas pourquoi Léo Simard était gardé à cet endroit car, pour lui, il n'était pas prêt à y être envoyé. «Il est plutôt dangereux», croit-il.

Sans être alarmiste, soulignons que ce complexe pénitencier est situé à proximité du Collège Laval, une école secondaire pour garçons, et du cœur du Vieux Saint-Vincent où l'on retrouve passablement de circulation sur le boulevard Lévesque.

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES AU QUÉBEC

IL Y A 17 PARTIS POLITIQUES EN RÉGLE

Le Directeur général des élections du Québec a pour fonction de veiller à l'application de la Loi électorale. Il fait connaître par la présente la liste des partis politiques autorisés en date du 27 septembre 1993.

PARTI POLITIQUE	CHEF	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL
■ NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC	Lucie Jobin	John Penner
■ PARTI CITRON/LEMON PARTY	Denis Patenaude	Gilles Robertson
■ PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC	Ginette Gauthier	Jacques Hardy
■ PARTI CRÉDIT SOCIAL UN (QUÉBEC)/UNITED SOCIAL CREDIT	Jean-Paul Poulin	Lise Poulin
■ PARTI DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC	Gérard Lachance	Serge Turmel
■ PARTI ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC	Réal Charette	Carole Blouin
■ PARTI ÉGALITÉ/EQUALITY PARTY	Keith Henderson	Martin Segal
■ PARTI J'EN PEUT PUS	Patrice Fortin	Line Gaiant
■ PARTI L'ÉTOILE D'OR SOCIAL DÉMOCRATIQUE	Normand Perron	Yvan Linteau
■ PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC/QUÉBEC LIBERAL PARTY	Robert Bourassa	Nathalie Bernier
■ PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU QUÉBEC	Christiane Robitoux	Serge LaFortune
■ PARTI POPULAIRE DU QUÉBEC/POPULAR PARTY OF QUÉBEC	Léonore Boulanger	Cora Boulanger
■ PARTI POUR LA RÉPUBLIQUE DU CANADA (QUÉBEC)/PARTY FOR THE COMMONWEALTH OF CANADA (QUÉBEC)	Gilles Gervais	Claude Brosseau
■ PARTI QUÉBÉCOIS	Jacques Parizeau	Rita Dionne-Marsolais
■ PARTI VERT DU QUÉBEC	Jean Oulmet	Pierre Doré
■ RENAISSANCE	Michel Le Brun	Vacant
■ VOIX DE LA RÉFORME AU QUÉBEC	Gilbert Dériy	Manon Bélanger

ET IL Y A DES RÈGLES À SUIVRE

Voici les principales règles applicables aux contributions.

Selon la Loi électorale, seul un électeur peut verser, à même ses propres biens, une contribution à des fins politiques. Les personnes morales, comme les compagnies, les corporations et les syndicats, ne peuvent en aucun temps contribuer aux caisses des partis ou des candidats.

Chaque fois que vous faites un don en argent, que vous rendez des services ou fournissez des biens à titre gratuit à un parti, une association de comités ou un candidat, vous faites une contribution. Il existe cependant des exceptions qui sont prévues dans la loi.

Le représentant officiel ou la personne qu'il désigne à cette fin sont les seules personnes qui peuvent recueillir vos contributions. Elles ont l'obligation de vous délivrer un reçu pour toute contribution.

Vous pouvez déduire de votre impôt autrement payable à Revenu Québec une somme égale à 50 % de vos premiers 280 \$ de contribution.

Au cours d'une même année, vous ne pouvez verser plus de 3 000 \$ à chacun des partis ou candidats indépendants.

Vous pouvez verser votre contribution en argent comptant si le montant est de 200 \$ ou moins. Vous devez faire un chèque pour une somme de plus de 200 \$.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec:

Le Centre de renseignements
Directeur général des élections du Québec
Edifice René-Lévesque
3460, rue de La Paroisse
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3Y5

ou composer pour la région de Québec: 528-0422
à l'extérieur de Québec (sans frais): 1 800 461-0422

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

ASSISTEZ À LA PRÉSENTATION
DE LA COLLECTION PRINTEMPS 1994 DE

CANALI



LE SAMEDI 9 OCTOBRE.
VENEZ ADMIRER EN AVANT-PRÉMIÈRE
LA NOUVELLE GRANDE COLLECTION
DU CÉLÈBRE FABRICANT ITALIEN DE VÊTEMENTS
POUR HOMMES. DÉCOUVREZ LES TISSUS LÉGERS
ET LUXUEUX, ET LE STYLE SOPHISTIQUE
DE CANALI LORS D'UNE PRÉSENTATION EXCLUSIVE.
DE 11 H À 16 H, À NOTRE BOUTIQUE
DE MODE MASCULINE. UN REPRÉSENTANT
DE CANALI SERA SUR PLACE AFIN
DE VOUS AIDER À FAIRE VOTRE CHOIX.

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • OUVERT DU LUNDI
AU MERCREDI, DE 10 H À 18 H, LES JEUDI ET VENDREDI, DE 10 H À 21 H.
LE SAMEDI DE 9 H 30 À 17 H, ET LE DIMANCHE, DE MIDI À 17 H.

Voici les modèles que l'industrie automobile suivra de près en 1994.

La Nouvelle Mercedes-Benz Classe E.

De nos jours, les constructeurs automobiles de voitures de luxe ont la même hantise.

Ce n'est pas la rapidité avec laquelle leurs voitures passent de

0 à 100 km/h. Ni comment elles se

comportent dans les virages. C'est tout simplement, comment elles se comparent à une Mercedes-Benz.

Et c'est là où échoue toute comparaison. Car voici les nouvelles Mercedes de Classe E.

Pour le plaisir des yeux, la Classe E a une nouvelle silhouette élancée dont l'élégance ne se fanera pas.

Après tout, nos voitures doivent

toujours avoir grande allure quand elles seront toujours sur la route, dans quinze ans.

Les mots sont impuissants pour décrire les moteurs de Classe E. Il y a un 6 cylindres en ligne de 3,2 L qui rivalise avec la plupart des V8. Et un V8 de 4,2 L qui rivalise avec pratiquement tout.

Et il va sans dire, la Mercedes de

Classe E possède certains des systèmes de sécurité les plus sophistiqués au monde, y compris les deux coussins gonflables avant.

Mais ce qui est peut-être la plus grande différence entre les voitures de Classe E et les autres voitures de luxe, c'est qu'avec les nôtres, vous n'avez pas à choisir entre sécurité, performances, confort, fiabilité et,

bien entendu, valeur durable. Toutefois, vous aurez à choisir entre les berlines E320 et E420, la familiale, le coupé et la décapotable. Car chez Mercedes-Benz, nous sommes convaincus qu'aucune voiture (eh oui! pas même une Mercedes-Benz) ne peut convenir à tous les conducteurs.

Venez donc chez le concessionnaire le plus proche inspecter de

près un des modèles de la nouvelle Classe E. Ce que nos concurrents ne manqueront pas de faire.

Pour plus de détails, composez 1 800 387-4632.



La Nouvelle Classe E
À partir de 55,995\$

Berline E320

Familiale E320

Berline E420

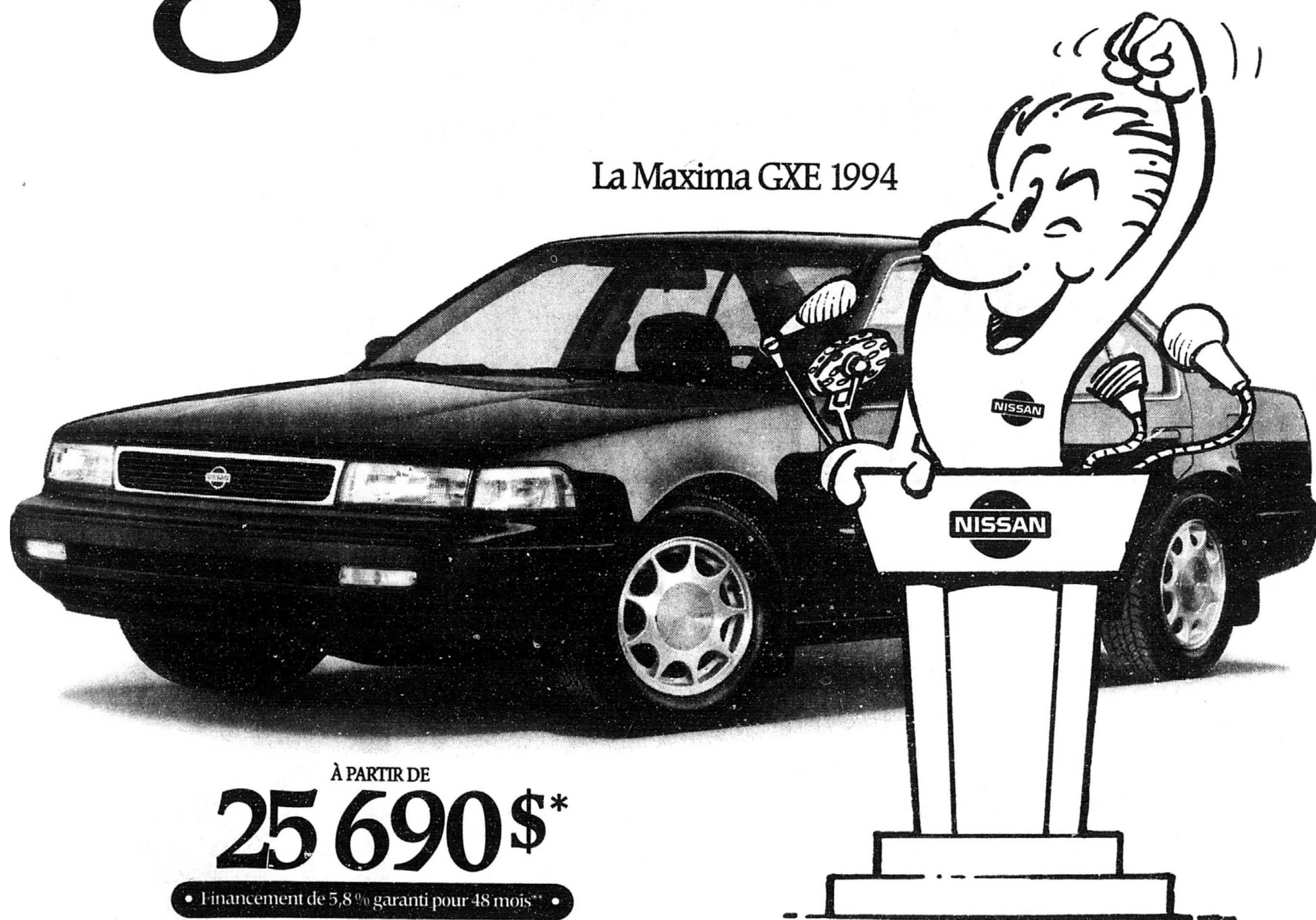
Cabriolet E320



© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ont., Membre du groupe Daimler-Benz.

«Pas de promesses, que des garanties!»

La Maxima GXE 1994



À PARTIR DE
25 690\$*

• Financement de 5,8% garanti pour 48 mois** •

Le candidat favori, votre très sympathique concessionnaire Nissan, oriente sa stratégie électorale de façon à déjouer totalement ses concurrents : il ne fait aucune promesse.

Avec l'Engagement Satisfaction Nissan, il a décidé d'offrir plutôt des garanties à ses électeurs. Et pas n'importe quelles garanties : les meilleures de toute l'industrie¹, comprenant l'assistance téléphonique sans frais 24 heures sur 24 et l'assistance-dépannage pendant 3 ans, ainsi qu'un service de planification de voyages et beaucoup plus. N'est-ce pas là une excellente façon de clouer le bec aux autres candidats ?

Les véhicules qu'il propose sont évidemment à la hauteur de cette proclamation, comme la Maxima GXE. À la fois berline sport de luxe et voiture familiale, avec un intérieur des plus douillets et un puissant moteur de 160 chevaux, elle vous garantit performance, espace et confort.

Pour une fois, votez pour des garanties : la Maxima GXE 1994, chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Enfin un candidat qui ne risque pas de vous décevoir, et qui se fera un plaisir de vous serrer la main quand vous passerez le voir.

Votre ^{très}sympathique
concessionnaire



Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité.

* P.D.S.F. pour la Maxima GXE 1994, modèle de base avec transmission automatique. Taxes, transport et préparation en sus. ** Sujet à l'approbation du crédit par NCFI.
¹ Selon une étude sur les garanties 1993 effectuée par le CAA-Québec. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HNE).

En 21 secondes, la comédienne Brigitte Morel corrige sa myopie à l'aide du laser

CAROLE THIBAUDEAU

« Regarde la lumière rouge, Brigitte. C'est parti! Continue à regarder la lumière rouge. Tu fais bien cela. On continue, tu es bien centrée, ça va bien, cela achève, c'est fini... »

La comédienne Brigitte Morel vient de vivre les 21 secondes qui vont changer sa vie, selon sa propre expression enthousiaste. Hier, en pleine conférence de presse, le docteur Marc Mullie a procédé à une chirurgie au laser « deuxième génération » la première en Amérique du Nord, qui a corrigé la myopie de son oeil gauche.

Une goutte d'antibiotiques, une goutte d'anti-inflammatoire, et la patiente se lève, légère, d'un lit où l'appareil au laser Excimer tient lieu de chevet.

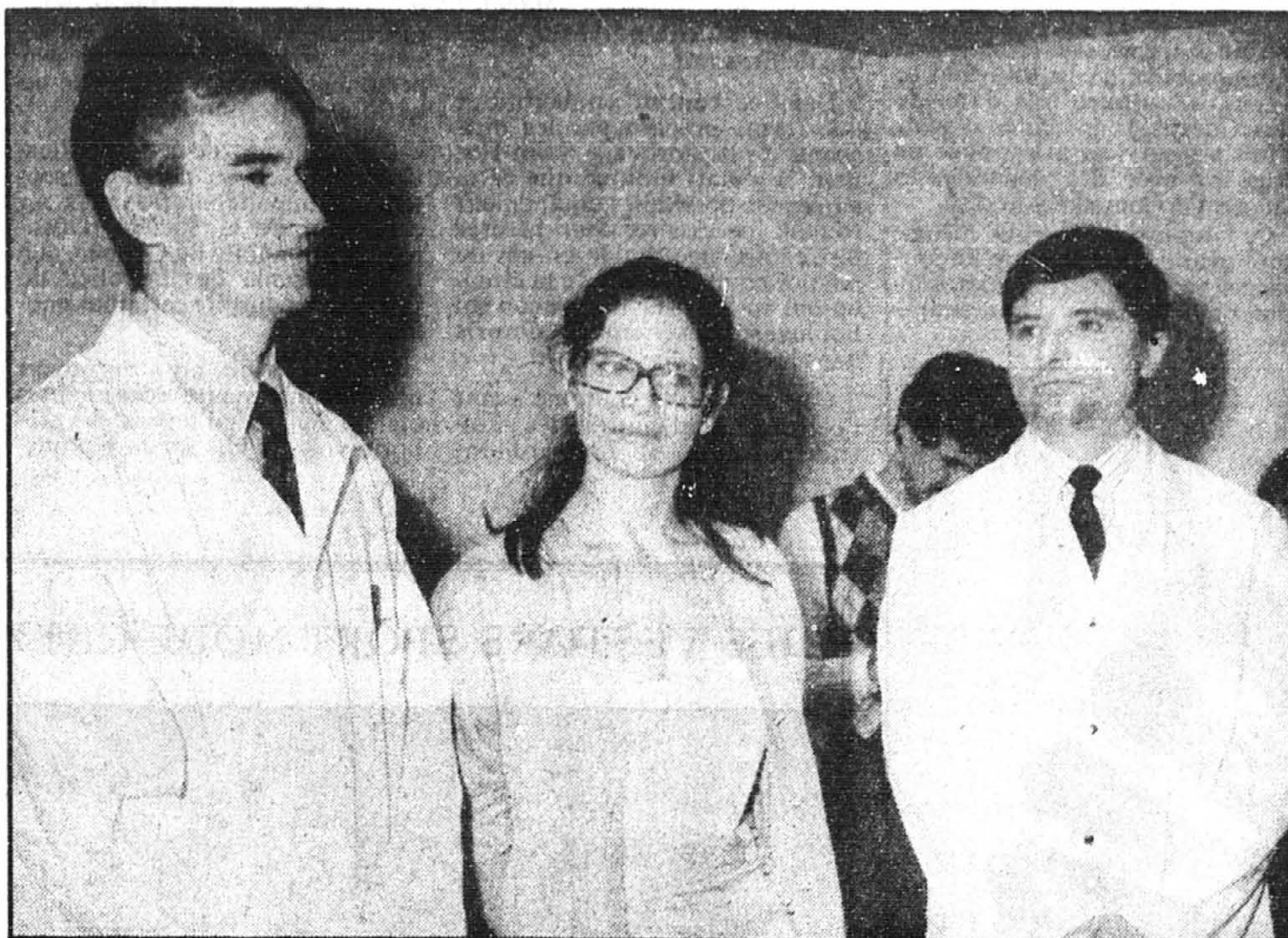
Cinq ou six caméras se tournent vers son visage souriant. A-t-elle souffert? « Pas du tout. La seule chose inconfortable, c'est l'intensité de la lumière qu'on fixe. »

Est-ce qu'elle voit déjà mieux. « Pour le moment, je vois embrouillé, les couleurs sont fades, de cet oeil-là. »

« Cela prend deux ou trois semaines avant que la vue ne redevenue bonne », explique le docteur Mullie, tout en installant à Brigitte un verre de contact thérapeutique, qui protégera la corne durant quelques jours. (Auparavant, on mettait un pansement sur l'oeil, mais on a trouvé que le port d'une lentille protectrice réduisait de beaucoup l'inconfort des deux premiers jours.)

« C'est tellement rien, je me demande pourquoi je me suis tellement énervée! », dit Brigitte.

« Dans le métier que j'exerce, c'est important d'avoir de bons yeux et de pouvoir se passer de lunettes. On cherche la caméra... Sur scène, on ne voit pas le public. La myopie, c'est un handicap! »



Brigitte Morel a porté ses lunettes pour la dernière fois hier. Devant de nombreux représentants des médias, le docteur Marc Mullie, à gauche, a corrigé sa myopie à l'oeil gauche par une intervention au laser qui a duré en tout à peine dix minutes. À droite, le docteur Gordon Balazzi, son partenaire à la clinique Laservue.

Brigitte portait des lunettes depuis l'âge de dix ans et des verres de contact depuis l'âge de quatorze ans, mais pas toujours sans problème.

« Après l'intervention, 95 p. cent des gens n'auront pas besoin de lunettes, dit le docteur Mullie. Cinq p. cent des gens ne cicatrisent pas comme la moyenne et auront une légère surcorrection ou une légère souscorrection. La souscorrection se corrige à son tour par une retouche. Quant à la surcorrection, par laquelle l'ex-

myope est devenu hypermétrope, on espère elle aussi pouvoir la retoucher avec le nouvel appareil. »

Deuxième génération

Fabriquée en Allemagne, le laser Excimer deuxième génération est arrivé à Montréal grâce à l'initiative des ophtalmologistes Marc Mullie et Gordon Balazzi, de la clinique privée Laservue, qui l'ont découvert à un congrès scientifique en mai dernier. Il est déjà assez répandu en Europe et en Asie.

Contrairement aux premiers appareils au laser Excimer, maintenant au nombre de cinq à Montréal, le nouvel appareil peut guérir la haute myopie. « On a opéré avec succès une myopie de -12 dioptries, et probablement qu'on pourrait se rendre jusqu'à -15 dioptries », souligne le docteur Mullie. Les premiers appareils n'opèrent en général pas plus de -6 dioptries.

Autres avantages, l'appareil peut s'attaquer à l'astigmatisme et à l'hypermétropie. Il ne peut cependant rien contre la presbytie (difficulté à voir de près) qui apparaît vers la quarantaine.

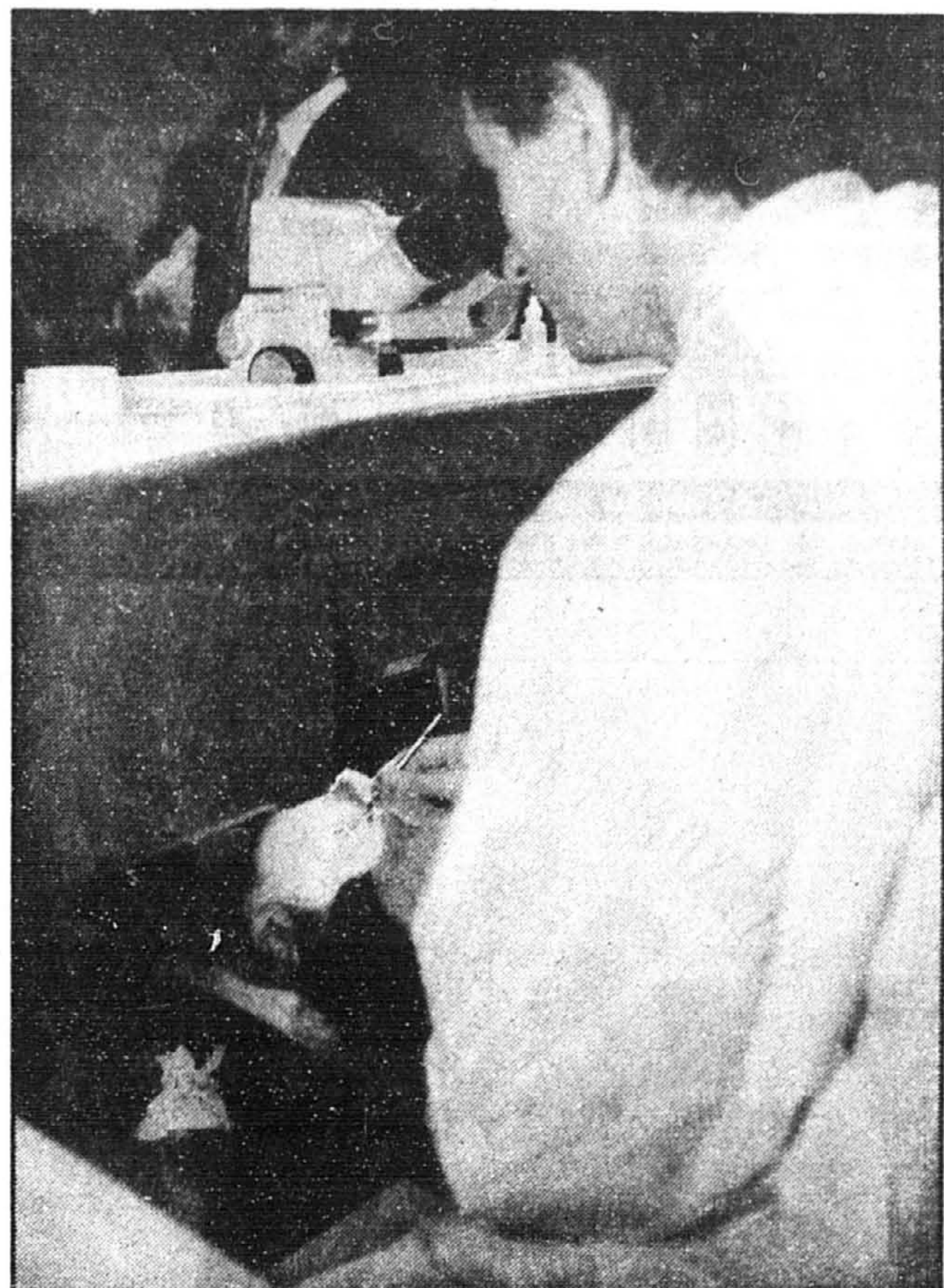
Le nouveau laser Excimer travaille sur une zone de 6,5 millimètres de diamètre au lieu de 5, ce qui réduit l'effet de halo perçu par les patients opérés.

De plus, par son miroir à effet de polissage, l'appareil laisse une surface plus lisse que celui de première génération. « Cela ne se voit pas à l'oeil nu, mais pour nous, ophtalmologistes, c'est plus satisfaisant de voir sous microscope une cornée bien lisse », indique le docteur Mullie.

L'acquisition et l'installation

du nouveau laser a coûté 1 million de dollars. Le prix du marché pour une correction de la myopie est de 2000 \$ par oeil.

Comme toute nouvelle technique médicale, les chirurgies photoréfractives de deuxième génération feront l'objet d'études clini-



Le docteur Marc Mullie prépare l'oeil de Brigitte Morel pour l'opération qui se fait ensuite automatiquement par l'appareil au laser Excimer.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

POUR MIEUX ARTICULER VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

CERTIFICAT EN SANTÉ MENTALE : FONDEMENTS ET PRATIQUES D'INTERVENTION

Ce certificat de qualité vous procure les outils spécifiques pour améliorer l'efficacité de vos interventions professionnelles. Il est l'occasion unique d'acquérir des connaissances de base sur l'ensemble des dimensions de la santé mentale et de mieux travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences et avec la collaboration de la Faculté de médecine.

DATE LIMITE
D'ADMISSION :
LE 1^{er} NOVEMBRE

RENSEIGNEMENTS :
3744, rue Jean-Brillant,
3^e étage

(514) 343-6090
1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

RÉDACTION CLAIRE... MESSAGE REÇU!

CERTIFICAT EN RÉDACTION FRANÇAISE OFFERT LE SOIR

Avec ce certificat, développez une nouvelle rigueur intellectuelle, un style clair, précis et efficace qui donne à vos textes toute la portée voulue.

Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat.

DATE LIMITE
D'ADMISSION :
LE 1^{er} NOVEMBRE

RENSEIGNEMENTS :
Faculté de l'éducation permanente
3744, rue Jean-Brillant, 3^e étage
Métro Côte-des-Neiges

Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

Le 9^{ème} SALON du HOBBY et de L'ARTISANAT et vente

25,000 VISITEURS
120 EXPOSANTS +

LE SALON DU PASSE-TEMPS LE PLUS COURU!

Intéressant: Venez essayer le gyroscope «Space Ball», un appareil dont se sert la NASA. «Golfex» sur notre terrain d'entraînement intérieur; participez au concours du plus long coup de départ, coup coché et coup roulé et gagnez des prix!

Enrichissant: Réalisez sur place un objet d'artisanat. Assistez à l'une des nombreuses démonstrations. Venez rencontrer Mme Brenda Budd, professeur de courtpointe.

Distraint: Assistez au lancement de la «Canadian Parma Challenge Cup» pour mini-voitures ultra-rapides. Découvrez l'atmosphère de la cîe de danse l'Antrak.

Innovateur: Vous êtes inventeur? Apportez votre prototype au Salon, vous pourrez l'exposer gratuitement!

Économique: Les enfants de moins de 6 ans sont admis gratuitement. Faites vos achats sur place et économisez sur certains de ces articles:

- cartes de sport
- voitures et bateaux radioguidés
- timbres et monnaie
- modèles réduits
- pierres et minéraux
- artisanat
- science-fiction
- mini-voitures
- bijoux
- travaux à l'aiguille
- insectes
- articles de fantaisie
- décorations de Noël
- illustrés

PRIX D'ENTRÉE **
Adultes: 6,75 \$, Étudiants et aînés d'or (avec carte d'identité): 5,50 \$,
enfants: (6 à 12) 3,75 \$, Bambins: GRATUIT
* avec autorisation préalable. Info: (514) 484-9414. ** taxes comprises

Sam. et dim.: 10h30 à 21h30, Lun.: 10h30 à 18h

9 au 11 oct., Place Bonaventure

CE WEEK-END

APPEL D'OFFRES



Transports Canada

DES OFFRES SOUS PLI CACHETÉ correspondant au projet identifié ci-dessous et adressées au :

SPECIALISTE RÉGIONAL, SERVICES DES MARCHÉS
TRANSPORTS CANADA, 101, BOUL. CHAMPLAIN
QUÉBEC (QUÉBEC), G1K 4H9, TÉL. : (418) 648-3191

avec la mention du nom et du numéro du projet seront reçues jusqu'à 15 h, heure locale, à la date limite spécifiée. Les documents relatifs à l'appel d'offres pourront être obtenus au bureau du Spécialiste régional, Services des marchés.

Les documents peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de la Construction de Québec et de Montréal.

PROJET

NUMÉRO : DV-2015

PROJET : «REMPLACEMENT DE LA BRIQUE ET RÉFECTION DE LA TOITURE À LA BASE DE SOREL»

DATE DE CLÔTURE : LE 19 OCTOBRE 1993 - 15 H, HEURE LOCALE
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES : LUCE PRATTE, ING., (418) 648-7952

DÉPÔT : 50,00 \$ (CINQUANTE DOLLARS)

INSTRUCTIONS

Le dépôt correspondant aux plans et aux spécifications pourra être effectué sous la forme d'un chèque bancaire certifié à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Pour être prise en compte, une offre devra être soumise sous la forme prévue par le Ministère et accompagnée du cautionnement stipulé dans les documents relatifs à l'appel d'offres.

Ni la plus basse, ni aucune des offres reçues ne sera nécessairement acceptée.

Canada

Dernière heure

Nous sommes heureux de vous annoncer que le conflit de travail qui opposait la partie patronale et l'Union des employés de service du Repos Saint-François-d'Assise est maintenant réglé. Vous pouvez donc à nouveau accéder au cimetière par l'entrée de votre choix, y compris celles des rues Beaubien et Haig.

Nous nous excusons des incon vénients que cette situation vous a causés et nous vous remercions de la patience dont vous avez fait preuve dans les circonstances.

Par ailleurs, nous désirons vous informer que dorénavant, nos tarifs d'inhumation seront les mêmes le samedi qu'en semaine.



Pour tout renseignement supplémentaire, nous vous invitons à contacter un de nos conseillers en planification funéraire.

Le repos Saint-François-d'Assise

Cimetière - Mausolée - Columbarium - Crémation
6893, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1C7
(514) 255-6444

RÉSULTATS
loto-québec

ATOUT Tirage du 93-10-02

1^{re} SÉLECTION
3 5 8 9 10 Atout

2^e SÉLECTION
3 3 4 8 A Atout

T-V-A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CATÉGORIES DE LOTS (pour chaque sélection)	LOTS
5 cartes + Atout	1 000 000 \$
5 cartes	50 000 \$
4 cartes + Atout	1 000 \$
4 cartes	200 \$
3 cartes + Atout	20 \$
3 cartes	10 \$
2 cartes + Atout	2 \$ + mise gratuite

Une entreprise de dépannage, aux camions équipés de moteurs volés, offre ses services à... la police

MARCEL LAROCHE

■ Une entreprise de remorquage d'automobiles de la Rive-Sud se retrouve aujourd'hui dans de beaux draps, soupçonnée d'avoir offert ses services à la police de Brossard avec des dépanneuses équipées de moteurs volés!

Ce fait aussi inusité que cocasse impliquant la compagnie Remorquages Saint-Hubert a été mis au jour dans le cadre d'une simple

offre de service présentée en vue d'obtenir un contrat exclusif pour le remorquage de véhicules sur le territoire desservi par la police de Brossard.

Dans ce contrat en bonne et due forme préparé par les dirigeants de Remorquage Saint-Hubert, il y était indiqué que cette entreprise possédait l'équipement roulant nécessaire pour assurer un remorquage rapide en cas de pannes ou d'accidents de la circulation, surtout sur le tronçon du boulevard Taschereau compris dans les limites de Brossard.

Comme c'est la coutume avant l'octroi d'un tel contrat, les autorités policières de Brossard ont

communiqué avec les représentants de cette compagnie de remorquage pour les aviser de la tenue d'une enquête de routine visant à vérifier l'intégrité de son personnel ainsi que la qualité de sa flotte de dépanneuses.

C'est au cours de cette vérification effectuée en début de septembre, en collaboration avec un enquêteur de la Société d'assurance-automobile du Québec, que le responsable de la police de Brossard a constaté certaines anomalies.

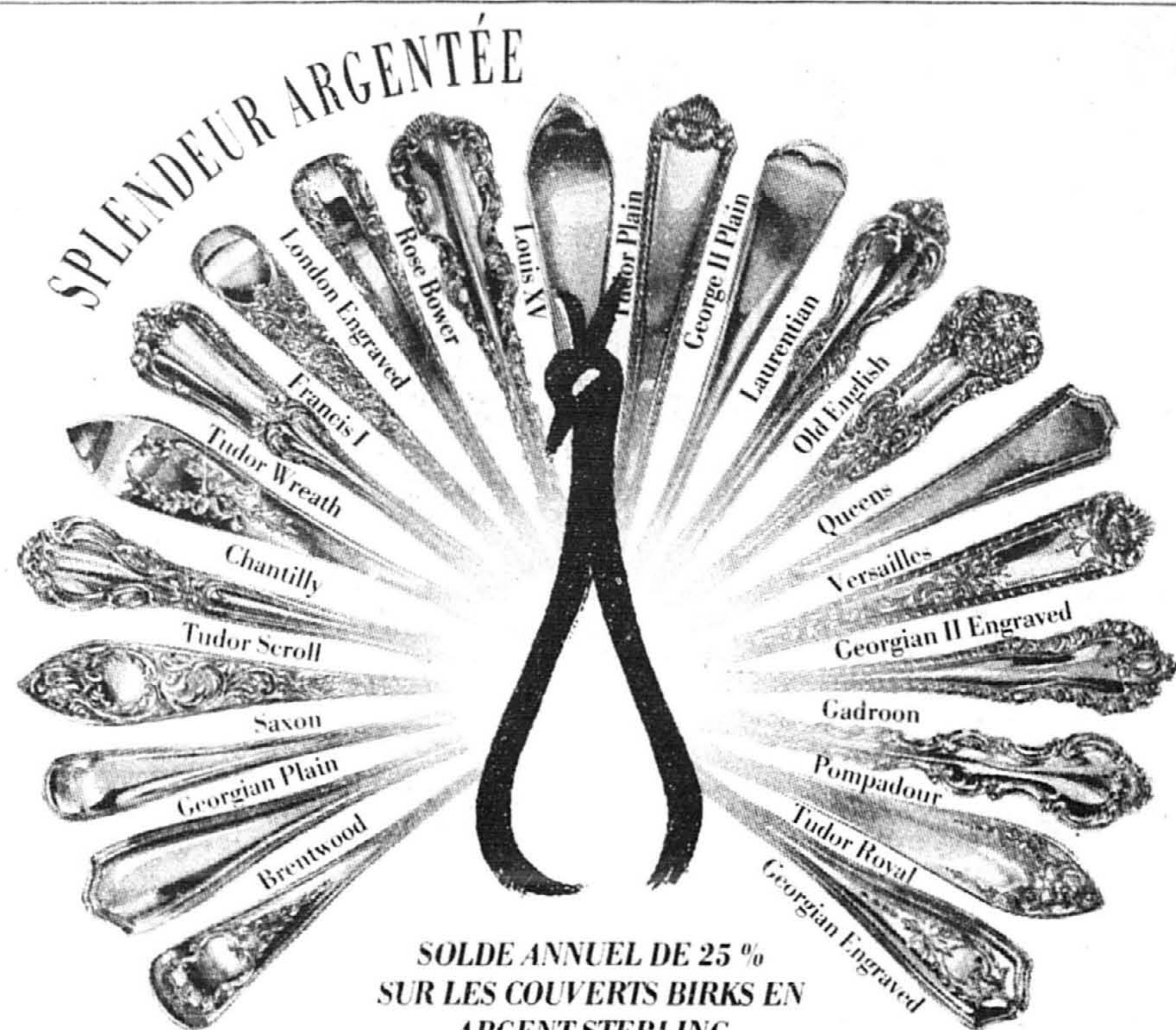
A l'inspection, on a découvert qu'au moins quatre dépanneuses étaient équipées d'un moteur rap-

porté volé, tandis qu'un cinqui-

me véhicule de dépannage possédait une transmission également volée!

Les représentants de la compagnie qui possède un bureau d'affaires à Saint-Hubert ainsi que sur la rue Anthony, à Brossard, ont été avisés que leur offre de service était temporairement suspendue en attendant les résultats de l'enquête policière.

Interrogé hier par *La Presse*, l'agent Michel Soutière, du Service des affaires publiques de la Sécurité municipale de Brossard, a indiqué qu'une enquête dans ce dossier était toujours en cours, et qu'aucune accusation n'avait encore déposée contre la compagnie prise en défaut.



**SOLDE ANNUEL DE 25 %
SUR LES COUVERTS BIRKS EN
ARGENT STERLING**

CLUB PRESTIGE DE BIRKS
Avec tout achat de plus de 1 000 \$,
vous ne versez que 20 % du montant et réglez
le solde en six versements mensuels,
sans intérêt.



BIRKS

1210, CARRE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 463-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

DES VESTONS SPORT MODE CHEZ HOLT RENFREW



Tous les hommes sont égaux, soit, mais l'individualité doit oser s'exprimer en toute liberté. C'est pourquoi Holt Renfrew propose une gamme prestigieuse de vestons sport Designer. Des coupes fluides distinctives de la Collezione di Giorgio Armani et du chic étudié de Valentino aux textures subtiles de Calvin Klein et au confort décontracté de Hugo Boss, les vestons rivalisent d'élégance. Ou alors, laissez-vous séduire par les vestons sport traditionnels Gieves & Hawkes de Savile Row. En outre, les articles de la collection exclusive Holt Renfrew présentent une valeur sûre pour l'homme qui aime harmoniser le classique et le moderne. Venez voir notre gamme complète de vestons sport dès aujourd'hui et exprimez votre personnalité en toute liberté.



HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Tous les magasins sont ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h et le samedi jusqu'à 17 h

Une offre spéciale de notre rayon pour dames
Économisez 216\$ sur notre manteau en microfibre
Maintenant à tous les magasins A. Gold & Sons et à notre entrepôt.

A. Gold & Sons

**Économisez
216\$
Notre manteau en
microfibre doublé
de fausse fourrure**

**Ord. 395\$
179\$**



- Noir, brun et vert
- Capuchon amovible
- Extérieur en microfibre résistant à l'eau
- Tailles 4 à 14
- Ceinture coulissante

**Et...
comme toujours,
les alterations
sont sans frais!**

Commandez SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal 1-800-263-2050 • À Mtl. 288-4653

Entrepôt 2050-2056, Bleury • 960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu
Promenades St-Bruno • Mail Champlain Brossard • Centre Rockland
Fairview Pointe-Claire • Le Carrefour Laval • Les Galeries d'Anjou

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons

Agressions sexuelles sur des amies de sa petite fille

LUCIE CÔTÉ

■ Père de trois enfants, un homme de 49 ans subit depuis hier au palais de justice de Montréal son procès pour agressions sexuelles et attouchements, commis à l'automne 1992 sur deux camarades d'école de sa fille de 10 ans.

L'une d'elles, qui a témoigné hier à l'ouverture du procès présidé par le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, alors qu'un écran masquait l'accusé, a raconté que Mohamed Seggag, qui l'a agressée une demi-douzaine de fois, en l'absence de sa femme qui travaille à Québec, la prenait sur ses genoux sous prétexte de jouer à des jeux informatiques. Il lui caressait alors la poitrine et l'embrassait partout. Les attouchements ont commencé dès la première visite de la petite fille à la maison des Seggag.

Lorsque l'enfant, qui restait

parfois à coucher chez son amie, dormait, il s'est glissé sous ses couvertures et s'est déshabillé, pour encore la caresser et l'embrasser. Alors qu'elle se débattait, il lui a dit: «Reste avec moi, ça va être le fun, on va rester à la chaleur ensemble.» Une fois, il a même essayé de la pénétrer.

Pourtant, la petite victime n'a pas cessé ses visites chez la fille de son agresseur, parce qu'elle voulait continuer à voir son amie et parce qu'elle voulait vérifier si les événements qui sont aujourd'hui reprochés à l'accusé s'étaient vraiment produits.

Et elle n'a rien dit parce qu'elle avait peur de son agresseur, et peur d'être réprimandée par sa mère.

Avec trois de ses amies, elles aussi concernées, la victime a cependant finalement «décidé de faire quelque chose». Elles ont téléphoné au service Tel-jeunes, où on leur a conseillé de tout raconter à leur professeur, qui a préparé une lettre pour les parents.

Une ex-reporter victime elle aussi des «faveurs» du juge

Presse Canadienne
TORONTO

■ Kelly Anne James, un témoin de dernière minute dans l'enquête conduite sur les présumées actions du juge Walter Hryciuk, est venue ajouter aux témoignages précédents de deux procureurs de la Couronne, qui accusaient le juge Hryciuk de les avoir harcelées sexuellement.

Mme James, âgée de 27 ans, est présentement reporter au réseau CBC. Elle a déclaré devant la cour que lors d'une fête en 1991, le juge lui aurait empoigné les fesses et l'aurait attirée si fort vers lui qu'un de ses doigts aurait pénétré dans son vagin.

Plus tard au cours de la soirée, le juge Hryciuk l'aurait entraînée sur la piste de danse et se serait contre elle jusqu'à ce qu'il ait une érection. «Il m'a dit: «Ce n'est pas un rouleau de vingt cinq sous que vous sentez là», a déclaré la jeune femme.

L'enquête, qui déterminera si le juge Hryciuk a toujours le droit de siéger, a été instituée suite aux plaintes de deux procureurs de la Couronne, Kelly Smith et Susan Lawson.

Mme James a déclaré au juge Jean McFarland qu'elle avait décidé de venir témoigner devant la cour après avoir entendu les té-



Kelly Ann James

moignages poignants de Mmes Smith et Lawson et avoir lu des reportages dans les journaux qui mettaient en doute la stabilité émotionnelle des deux femmes.

Elle a déclaré à l'avocat de la défense, Richard McLean, qu'elle n'avait pas résisté au juge par peur de figurer sur la liste noire du système judiciaire si elle insultait un magistrat.

«J'étais reporter judiciaire pigiste à l'époque. Je n'avais même pas de contrat», a-t-elle précisé.

World Trade Center: début du procès

AP
NEW YORK

■ Le procès des auteurs présumés de l'attentat à la bombe perpétré le 26 février contre le World Trade Center de New York s'est ouvert hier devant un tribunal fédéral de New York

avec les premières déclarations liminaires de l'accusation et de la défense.

Le procureur Gilmore Childers a rappelé à cette occasion que cet attentat, qui a fait six morts et un millier de blessés, était «l'acte terroriste le plus destructeur jamais commis aux

Etats-Unis».

Selon lui, en plaçant la bombe de 540 kg au dernier niveau des tours jumelles de New York, les auteurs de l'attentat agissaient dans le cadre d'une «guerre terroriste auto-proclamée» contre les Américains.

POURQUOI ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain

Température et abrasifs.

Été comme hiver votre véhicule est soumis à toutes sortes de conditions climatiques. Écarts violents de température et abrasifs répandus sur nos routes favorisent l'installation de la rouille dans les joints de tôles, les imperfections de la carrosserie et du châssis.

Il n'existe pas de produit miracle.

Les produits épais obstruant les orifices, provoquent un problème plus grave. Avec le temps ils sèchent, se fendillent et facilitent l'infiltration de l'eau, créant des nids de pourriture.

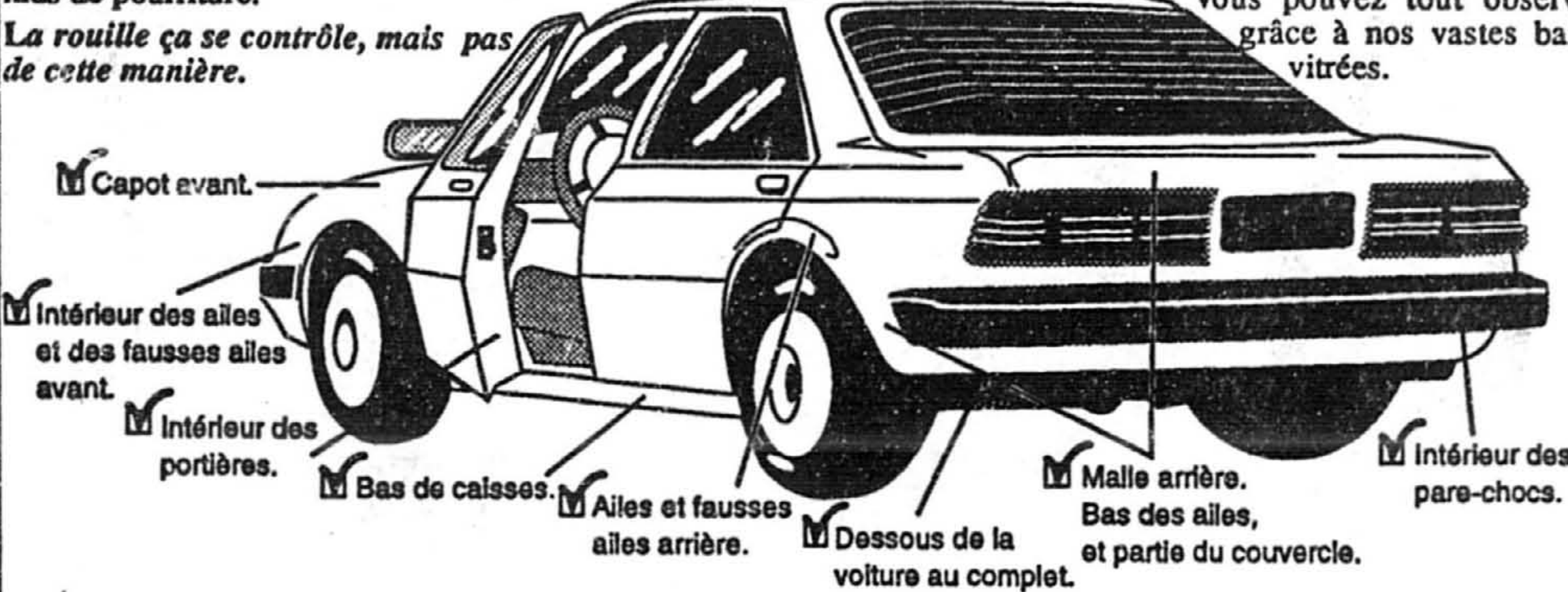
La rouille ça se contrôle, mais pas de cette manière.

La bonne solution.

C'est l'application d'un produit fluide qui s'infiltre dans les imperfections du métal, les plis et recoins, chasse l'humidité et laisse une mince pellicule protectrice capable d'arrêter la rouille pendant un an. Pour bien contrôler le problème de la rouille, il suffit de répéter le traitement chaque année.

Notre Traitement.

Technologie de pointe. Traitement complet effectué en moins de 45 minutes par des techniciens compétents. Vous pouvez tout observer grâce à nos vastes baies vitrées.



Traitement complet pour seulement:

59.98\$
Plus Taxes

ANTIROUILLE à l'huile Métropolitain

7 succursales au Québec dont 4 dans la région de Montréal.

LAVAL

600, boul. Saint-Martin Est

668-9883

Saint-Louis de France: (819) 378-8222

ANJOU

6951, boul. Les-Galeries-d'Anjou

356-1519

LONGUEUIL

340, boul. Roland-Therrien

651-5531

Québec: (418) 687-5660

MONTRÉAL

6665, rue St-Jacques (près de l'ouest de Cavendish)

488-7300

Lévis: (418) 833-3411

RÉSULTATS

Banco

Tirage du 93-10-04

1	2	5	12	13
15	19	23	24	36
38	39	47	48	49
53	55	58	66	69

Prochain tirage: 93-10-05

T V A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Élection à la présidence

Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

La Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec annonce l'élection de Monsieur Régis Paradis au poste de président.

Monsieur Paradis, qui occupait déjà cette fonction depuis 1987, voit donc son mandat se prolonger de 4 ans.

En plus du président, le Bureau de la Corporation est formé de 20 administrateurs élus, soit, mesdames Lucie Blais-St-Cyr, Manon Boisvert, Carmelle Champagne-Chagnon, Hélène Dion-Beaupré, Madeleine Dupuis, Pauline Harvey, Monique Lafleur, Christiane Pineault, Madeleine Rajotte, Suzanne L. Riopel, Michèle Rochefort, Lise Therrien, Claire Thoun et Lyne Plante-Baril et messieurs Pierre Arsenault, Ronald Beaudet, François Brady, Jean-Carmel Lajoie, Lionel Lambert et Conrad Normand, ainsi que des 4 administrateurs nommés, mesdames Françoise Arochane et Louise Matte et messieurs Jean-Paul Bergeron et Donald Dallaire.

Soulignons que la Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec compte quelque 20 000 membres et est, de ce fait, la troisième en importance au Québec.



Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

50¢ le journal



33¢ par jour

LE NOUVEAU
COMPTE
VALEUR
SCOTIA

Pour les opérations bancaires de tous les jours: nombre illimité de chèques et de retraits d'espèces, carte VISA*, paiement de factures, protection contre les découverts*, chèques personnalisés et bien plus encore. Quand on considère tout ce qu'on dépense chaque jour, ces 33¢ sont vraiment un bon placement. Passez donc à votre succursale Scotia. Vous verrez, avec le compte Valeur Scotia, vous y gagnerez.

Pour des opérations bancaires à moindres frais.

Banque Scotia

*La Banque de Nouvelle-Écosse usager autorisé de cette marque. *Sous réserve de l'approbation de crédit.

Mesures sociales: des chômeurs craignent le pire

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le Regroupement des chômeurs et chômeuses du Québec assure que les gouvernements d'Ottawa et de Québec se préparent «selon une logique mondiale» à dénaturer les systèmes de sécurité du revenu et il a annoncé son intention de révéler et de combattre cette intention cachée.

Les porte-parole de cette coalition, MM. Alain Cochais et Richard Saint-Pierre, sont respectivement coordonnateurs des comités de chômeurs et de chômeuses du sud-ouest de Montréal; ils forment, avec d'autres comités de ce type, ceux de l'est de Montréal, de l'Estrie, de Sorrel, de Saint-Hyacinthe et de Val d'Or, cette coalition active.

MM. Cochais et Saint-Pierre ont expliqué hier que, selon les

renseignements qu'ils possèdent, le ministre fédéral des ressources humaines a rédigé un document synthèse (un «livre blanc»); ce document, dont le gouvernement du Québec aurait connaissance, pourrait selon eux briser certains éléments clés des programmes d'aide sociale.

Ils se tiennent au-dessus de la mêlée électorale actuelle car ils estiment que tous les partis sont parties prenantes de cette «logique mondiale». Celle-ci, influencée par les grands organismes bancaires, «menace l'existence de l'aide sociale et de l'assurance-chômage... en tant que régimes universels de protection sociale».

L'universalité des régimes, par l'instauration de critères comme ceux déjà en vigueur à l'aide sociale, serait compromise. L'obligation de suivre un cours de formation professionnelle ou de faire du bénévolat

pour avoir droit aux prestations — le «programme actif» de soutien social — équivaut à «réinstaurer à grande échelle le travail forcé dont on sait depuis les nazis qu'il rend libre». L'utilisation du bénévolat comme mise au pas des prestataires sociaux «provoque la disparition d'emplois existants, accentue le nombre de sans-emploi et fournit en pâture à nombre d'employeurs, comme des municipalités par exemple, une main-d'œuvre gratuite...»

Par ailleurs, la suppression du droit aux prestations d'assurance-chômage aux chômeurs répétitifs est une «idée inquiétante». Comment faudra-t-il définir ce chômage à répétition car, d'ici dix ans, 50 p. cent de la population salariée sera à temps partiel et 50 p. cent de la population active sera au chômage...

Les porte-parole, enfin, craignent que l'«intention cachée»

ne vise à interdire l'accès aux prestations d'assurance-chômage aux moins de 21 ans.

Les gouvernements d'Ottawa et de Québec, disent-ils, peu importe le résultat électoral, se préparent à appliquer ces mesures et certaines autres. Aussi annoncent-ils qu'ils s'allieront aux groupes ontariens qui lancent «La campagne unifiée des sans-emploi».

Les coordonnateurs québécois ont expliqué que la situation du chômage, dans leurs secteurs, est pénible et qu'elle est génératrice de tensions. Dans le secteur du sud-ouest, par exemple, a dit M. Cochais, la proportion des chômeurs atteint quelque 50 p. cent de la population active. Si l'on tient compte de tous les facteurs, signale-t-il, la proportion des chômeurs, pour l'ensemble du territoire du Québec est de 23 p. cent.

Le Conseil de la famille veut faire alléger le fardeau fiscal

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le fardeau fiscal des familles québécoises doit être allégé, selon une étude publiée hier par le Conseil de la famille.

Deux pistes de solutions sont notamment suggérées:

• on devrait laisser aux parents séparés le choix de déterminer si la pension alimentaire versée pour les enfants devrait ou non tomber sous la coupe de l'impôt;

• la déduction fiscale pour les frais de garde des enfants devrait être abolie et remplacée par une subvention aux parents d'enfants d'âge préscolaire et la mise en place d'un programme national universel de garderies.

La substantielle étude a été rédigée pour le Conseil par Me André Lareau, juriste de l'université Laval. Il constate que les familles dont le revenu dépasse à peine le seuil de la pauvreté sont imposées «à un taux marginal exorbitant». Pour une famille comptant deux adultes et deux enfants, le seuil

de la pauvreté est de 24 982 \$.

Il faut tenir compte qu'au Québec, 30 p. cent des familles ne sont pas «traditionnelles», soit parce qu'elles sont monoparentales, soit parce que les parents vivent en union de fait.

Au niveau des pensions alimentaires, le document du Conseil propose qu'on laisse aux personnes concernées le choix de profiter ou non de la fiscalité.

Actuellement, le payeur d'une pension doit déduire la pension dans son rapport d'impôt et le bénéficiaire doit la déclarer comme revenu.

Ce système «provoque des tensions», signale l'étude. Me Lareau note que la pension alimentaire «est une obligation civile, pas un revenu».

D'ailleurs, l'État connaît des pertes avec ce système imposition-inclusion des pensions alimentaires. L'impôt économisé par les payeurs de pensions est supérieur à l'impôt payé par les bénéficiaires de la pension, a fait valoir Me Lareau.

Une évaluation faite par le ministère des Finances estime ces pertes à 275 millions par année uniquement pour le gouvernement fédéral.

Frais de garde
Par ailleurs, le document du Conseil propose l'abolition de la déduction pour frais de garde.

Les sommes épargnées à ce titre par le gouvernement devraient être versées aux parents pour chaque enfant d'âge préscolaire et dans un programme national de garderies, suggère-t-on.

Le document explique que l'actuel système de déduction des frais de garde défavorise les familles dont l'un des deux parents choisit de demeurer à la maison pour garder les enfants.

«La déduction pour frais de garde est une mesure fiscale beaucoup plus incitative à l'emploi qu'une mesure familiale», constate le document.

Le système fiscal actuel défavorise même le chef d'une famille monoparentale qui retourne aux études. Cette personne se verra refuser toute déduction pour frais de garde s'il n'a gagné aucun revenu de travail.

«En réalité, la venue d'un troisième enfant signifie souvent la perte du second revenu de la famille», déplore l'étude.

Enfin, le régime actuel encourage un réseau parallèle de gardiennage au noir.

Par exemple, un couple qui fait venir une gardienne à domicile refuse généralement de se considérer comme un employeur régulier et de remplir toutes les exigences habituelles d'un employeur: déductions sur les chèques de paye, contributions d'employeurs aux différents régimes, etc.

Il faudrait qu'un parent qui embauche une gardienne ne soit pas perçu comme un employeur et soit «libéré de toutes les tracasseries administratives» que cela implique.

En bref, le rapport insiste pour que «la famille soit placée au premier rang des priorités socio-économiques» des gouvernements.

Forte hausse de population prévue à Toronto

Presse Canadienne
TORONTO

■ Une étude sur l'avenir de Toronto prévoit que la population de la ville et de certaines de ses banlieues atteindra 6,7 millions d'habitants d'ici l'an 2021.

L'étude, réalisée par une firme de consultants pour le compte du Bureau de la région métropolitaine de Toronto, se base sur les données du recensement de 1991. Les auteurs prévoient que la population de la région de Toronto — incluant les villes de Durham, Halton, Peel et York — augmentera dramatiquement dans les prochains 30 ans pour se situer entre 5,8 et 7,7 millions.

La grande région de Toronto compte présentement 4,2 millions d'habitants.

La mairesse de Toronto, June Rowlands, a répliqué que de nombreuses études similaires réalisées par le passé s'étaient révélées inexactes. Ces nouvelles prédictions ne sont «qu'un simple souhait», a-t-elle déclaré.

«Nous pourrions paver l'autoroute 401 avec les études qui ont été réalisées sur la population de Toronto dans les 25 dernières années, a-t-elle précisé. Et aucune de ces prédictions ne s'est avérée exacte. Je doute fort que ce soit différent dans ce cas-ci.»

Chris Burke, porte-parole du Bureau de la région métropolitaine de Toronto, a pour sa part déclaré qu'il soutenait les résultats de l'étude. «Ce qui ressort de cette étude, c'est que les villes doivent se préparer à la croissance rapide des prochaines années.»

Signer sa carte de
don d'organes...

c'est pour la vie.



LA FONDATION DIANE HÉBERT
(514) 965.0333

La Belle. La Bête.



La nouvelle Supra Turbo se transforme de «belle» en «bête» dès que le contact se fait.

La Bête.

Un moteur à double turbo-compresseur séquentiel qui mord dans la route avec ses 320 chevaux.

La Belle. Un habitacle de connaisseur, sans accessoires futiles. Un habitacle avec des témoins surdimensionnés, des commandes judicieusement placées et un tableau de bord enveloppant.

La Bête. Une boîte de vitesses GetragTM à six rapports serrés

toujours prêts à livrer un couple moteur de 315 lb-pi que la Supra Turbo relâche à 4 000 tr/min.

La Belle. Un régime amaigrissant sévère a fait réévaluer presque chaque fibre entrant dans la fabrication de la Supra Turbo: elles sont bien peu nombreuses à offrir un tel rapport puissance/poids.

La Bête. La capacité de décoller: une propulsion de 0 à

96,5 km/h (60 mi/h) en 5,1 secondes*. Et la capacité d'arrêter: des freins ABS à quatre voies aux quatre roues.

La Belle. Des roues de 17 pouces en alliage d'aluminium montées sur une suspension sportive à double bras triangulaire et un régulateur de traction conçu pour offrir un contrôle presque absolu... comme sur des rails.

La nouvelle Supra Turbo. La Belle attise l'oeil. La Bête attise la passion.

TOYOTA

CRÉDIT TOYOTA

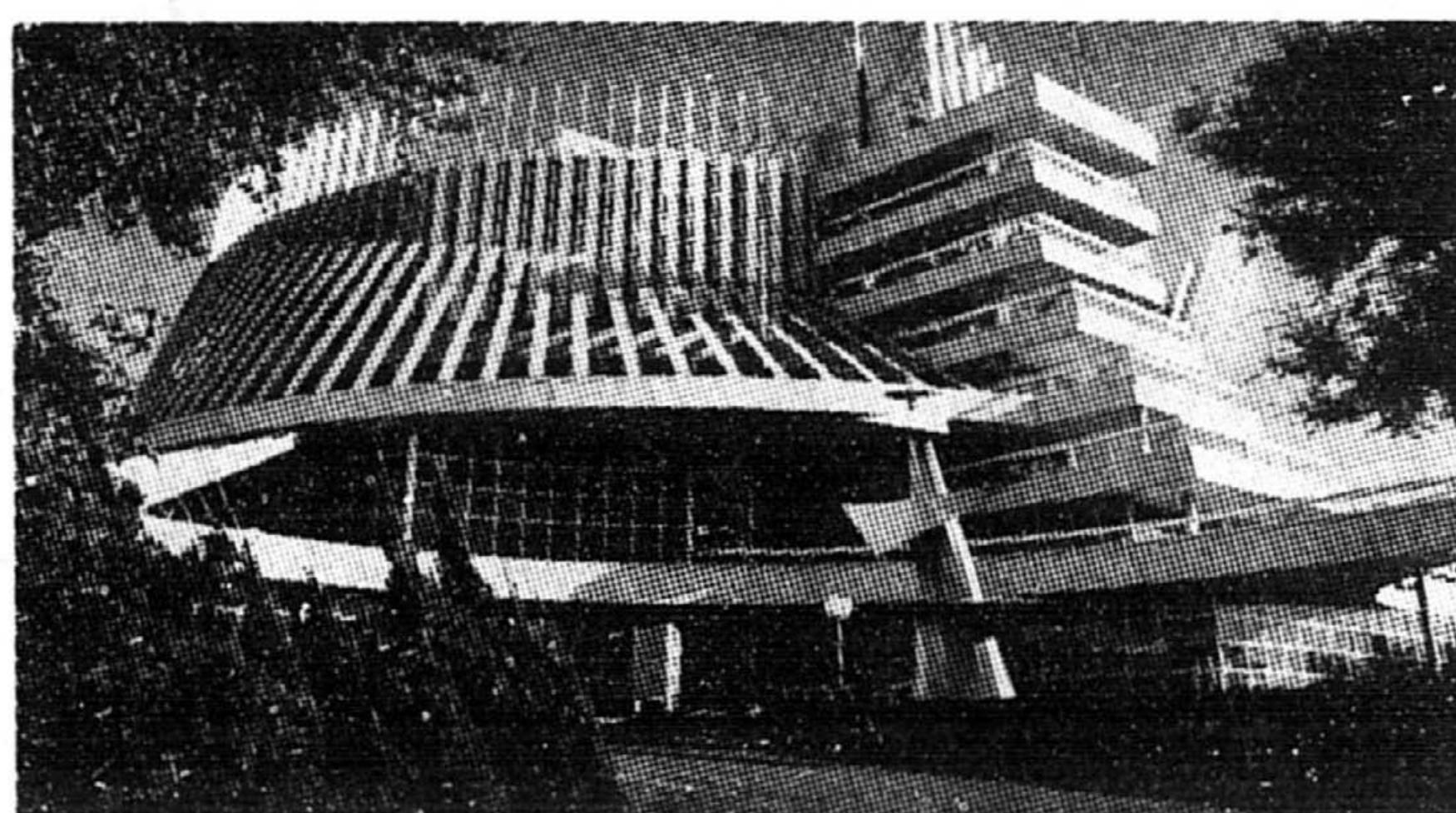
DÉCOUVREZ LES NOMBREUX AVANTAGES DES PROGRAMMES DE LOCATION ET DE FINANCEMENT PRATIQUES OFFERTS PAR TOYOTA CRÉDIT CANADA INC., CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE TOYOTA PARTICIPANT. *ÉVALUATION DU FABRICANT - BOÎTE MANUELLE À SIX VITESSES.



Rencontrez la famille royale

**Au Casino de Montréal,
dès le 9 octobre.**

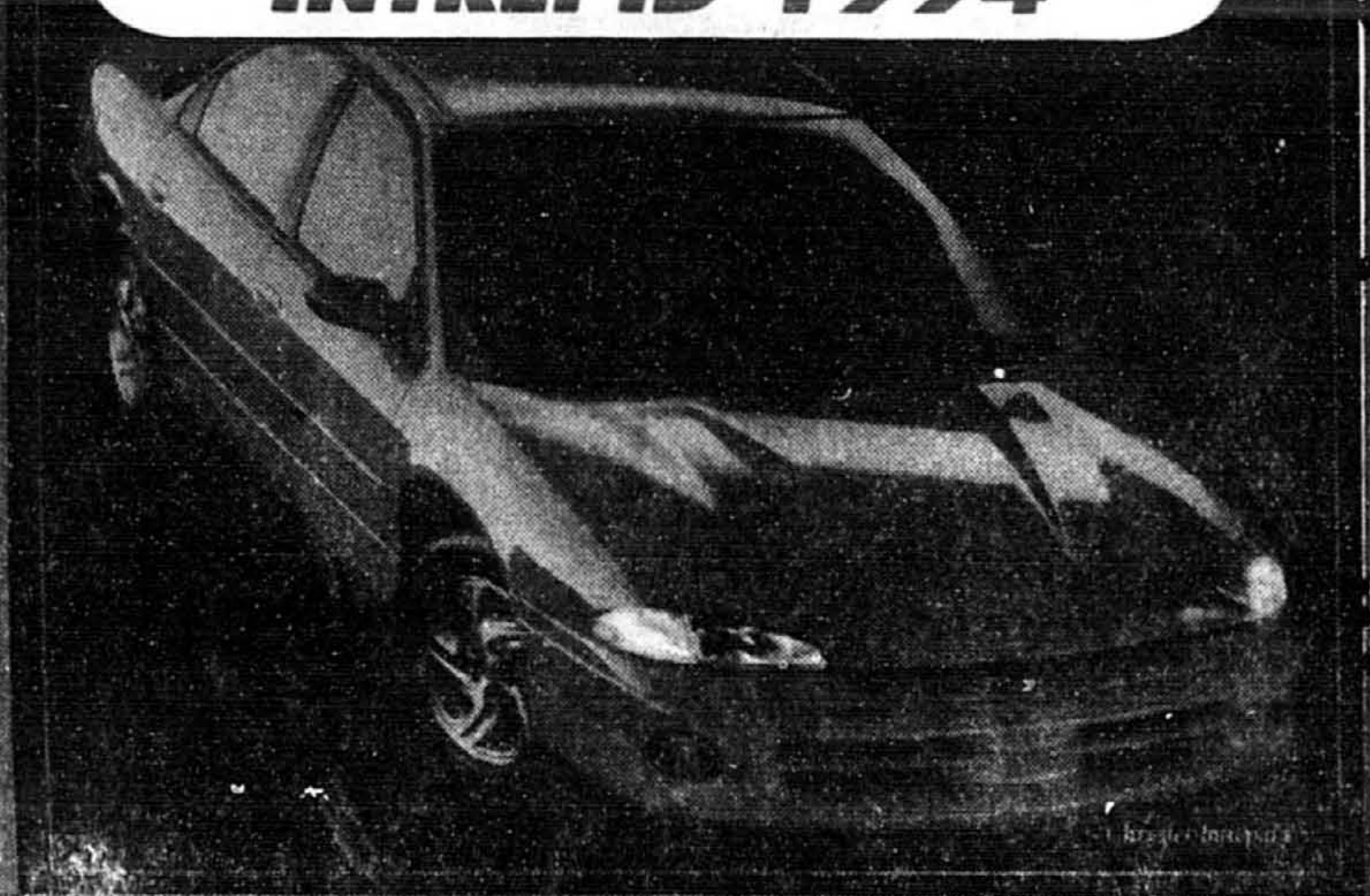
La dame regarde le roi. Le roi regarde la dame. Il a un as dans son coeur. Au jeu de la séduction, elle a gagné. Et le valet reste sur le carreau. Tout cela se passe au nouveau Casino de Montréal. 65 tables de jeu, 1 200 machines à sous • Restaurants, casse-croûte et bars • Une boutique de souvenirs • Ouvert 7 jours par semaine, de 11h à 3h • Entrée et stationnement gratuits • Jeux réservés aux 18 ans et plus • Tenue vestimentaire appropriée de rigueur: élégante ou décontractée • Édifice accessible aux gens à mobilité restreinte • En voiture, par le pont Jacques-Cartier ou l'autoroute Bonaventure • Par métro, destination station Île-Sainte-Hélène; de là, l'autobus 167 «Les Îles» assure le service Casino-métro • Pour plus de renseignements, téléphonez au (514) 392-2746, ou, sans frais partout au Canada et aux États-Unis: 1 800 665-2274. **BLACKJACK • ROULETTE • MIDI-BACCARA • KENO • MACHINES À SOUS**



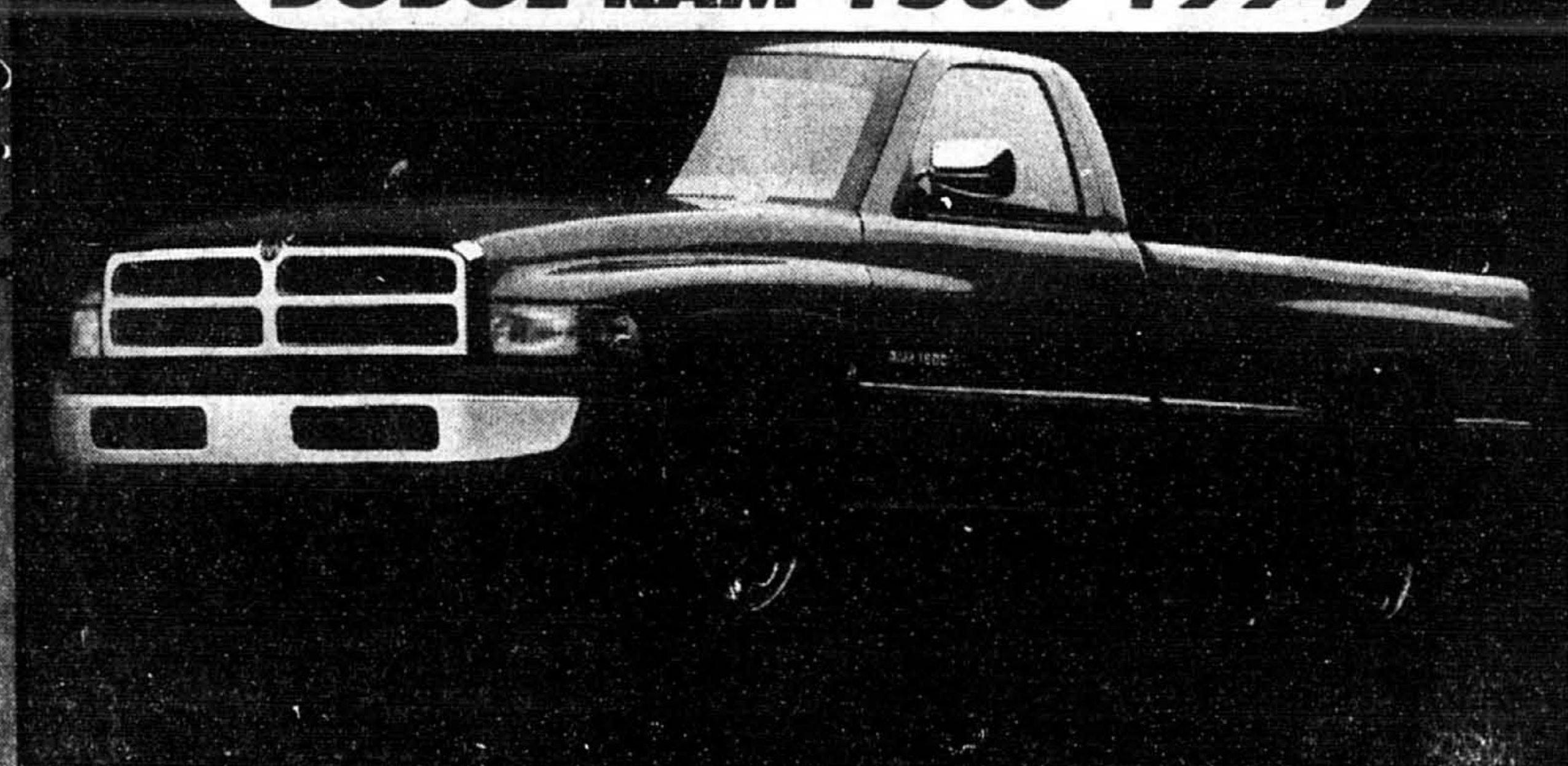
LE PLAISIR EST DE **M**ISE

LES MODÈLES 1994 SONT ARRIVÉS! VENEZ LES VOIR!

INTREPID 1994



DODGE RAM 1500 1994



SUPER ÉVÈNEMENT PORTES-OUVERTES
JEUDI, 7 OCTOBRE, 18h à 21h
VENEZ RENCONTRER NOTRE ÉQUIPE



CLAUDE POIRIER
Président



CHARLES GRISÉ
Directeur des ventes



DANIEL CADIEUX
Directeur du service



GUY GIRARD
Directeur des pièces



STÉPHANE VANDELAC
Directeur-Financement
et Assurances



JACQUES ST-GERMAIN
Directeur Parc auto
et camions



JACQUES RICHARD
Représentant



RONALD PELLETIER
Représentant



SERGE LALIBERTÉ
Représentant



PIERRE LACHAPELLE
Représentant

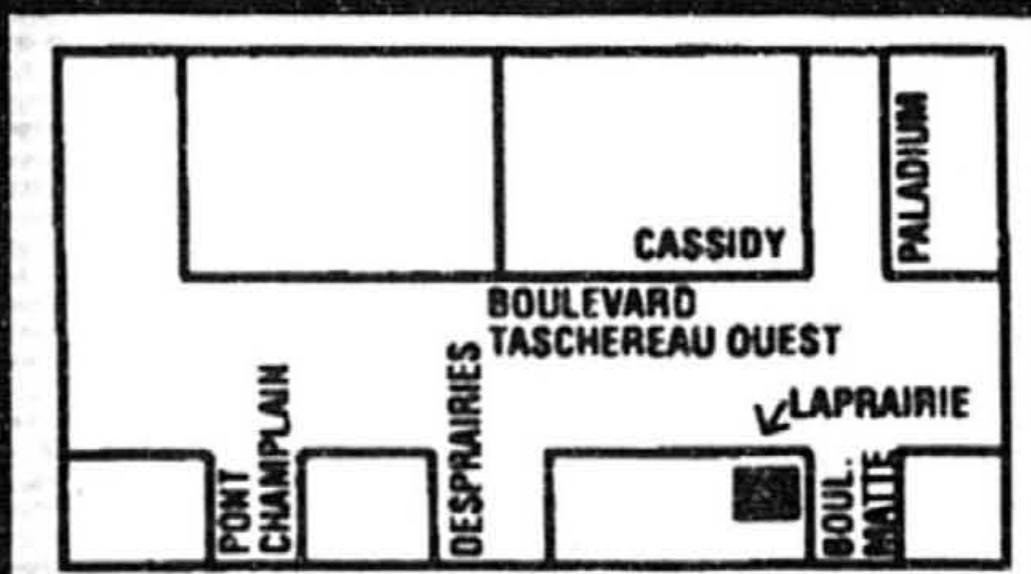


PIERRE COUSINEAU
Représentant



DENIS RANGER
Représentant

L'ÉQUIPE RIVE-SUD PLYMOUTH CHRYSLER À VOTRE SERVICE



RIVE-SUD Brossard
PLYMOUTH — CHRYSLER (1991) INC.

**9400, boul.
Taschereau
Brossard
444-9400**